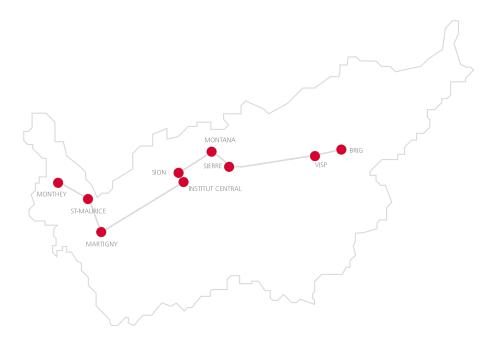
Rapport de gestion

Hôpital du Valais (RSV)

2012

Hôpital du Valais Spital Wallis

Hôpital de Brigue
Hôpital de Viège
Hôpital de Sierre
Clinique Sainte-Claire
Sierre
Centre Valaisan de Pneumologie
Montana
Hôpital de Sion
Institut Central
Hôpital de Martigny
Clinique Saint-Amé
Saint-Maurice
Hôpital de Malévoz
Monthey



Impressum

Editeur: Hôpital du Valais (RSV), Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Robert Hofer, Thomas Andenmatten, Joakim Faiss.

Impression: Valmedia AG, Viège.

Sion, mai 2013.

sites
hospitaliers

1
Institut
Central

SOMMAIRE

06

98

Conclusion

11	Un employeur attractif
12	L'année 2012 en bref
14	Nos prestations médicales et de soins
14 23 34	Centre Hospitalier du Valais Romand Centre Hospitalier du Haut-Valais Institut Central
42	Activités et services transversaux de l'Hôpital du Valais
42 46 46 46 47 49	Controlling stratégique, gestion des risques et des projets Infrastructures, bâtiment et équipements Finances & Controlling Ressources humaines Affaires juridiques et éthiques Communication Qualité
50	Etablissement médico-social pour la personne âgée de Gravelone
53	L'Hôpital du Valais en chiffres
53 60 68 76 84 88	Exercice 2012 – Vue d'ensemble Comptes de résultat Bilan 2012 Activité Statistiques du personnel Annexes aux comptes au 31.12.2012 et au 31.12.2011
93	Les personnes responsables au 31.12.2012
96	Résultats de l'Hôpital du Chablais

Message de M. Charles Kleiber, président du Conseil d'administration

MESSAGE DE M. CHARLES KLEIBER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'heure des bilans n'a pas encore sonné pour l'Hôpital du Valais, mais déjà, l'année 2012 s'annonce comme une étape décisive pour notre institution.

Avec la mise en place du nouveau Conseil d'administration dès janvier 2012 et celle de la nouvelle Direction générale au

mois de septembre, notre objectif prioritaire a été atteint: ramener la paix et la sérénité. Comme je m'y étais engagé dès ma nomination, j'ai consacré beaucoup de temps à dialoguer et à écouter pour construire pas à pas ce lien essentiel que l'on appelle la confiance. Il reste beaucoup à faire. Mais le Conseil d'administration est heureux de constater aujourd'hui que notre environnement est apaisé et que nous avançons désormais dans un climat beaucoup plus serein.

Cet objectif était une condition nécessaire pour progresser. Elle n'est pas suffisante. Il fallait en plus entreprendre les réformes qui permettront à l'Hôpital du Valais d'occuper une place de référence en Suisse et de mieux servir la population valaisanne. Dès le mois d'avril, nous avons présenté notre feuille de route, nos priorités et nos objectifs. L'occasion de rappeler que l'Hôpital du Valais est une entreprise publique autonome de soins, de formation, de recherche qui ne peut progresser qu'en coopérant étroitement avec les médecins indépendants, les EMS et les CMS afin que les patients soient pris en charge au bon moment, au bon endroit, pour la bonne prestation.

Pour le patient, cette certitude de la bonne prestation passe notamment par la possibilité de requérir un second avis médical. Il s'agit là d'un droit dont dispose le patient et l'Hôpital du Valais prendra toutes les mesures pour lui indiquer les centres de référence auxquels il pourra s'adresser. En collaboration avec les associations de défense des patients, il s'agira de déterminer la procédure d'accès à un second avis la plus adéquate et la plus respectueuse de la libre détermination des patients concernés.

Nos objectifs sont clairs et la feuille de route qui a été confiée à la Direction générale fixe un cap précis. Nous devons notamment mettre en place l'organisation départementalisée qui permettra aux soignants de se concentrer sur les soins, améliorer l'infrastructure en finalisant rapidement les études des hôpitaux de Sion, Sierre, Martigny et Malévoz, créer des filières de soins avec nos partenaires, améliorer la répartition des disciplines en concentrant les soins les plus aigus sur le site de Sion, créer une véri-

conclure des conventions de coopération avec les hôpitaux universitaires de Genève, Lausanne et Berne, procéder à une juste allocation des ressources tout en garantissant la est essentiel. En effet, les conditions-cadres évoluent dans notre pays et créent une pression plus forte sur le système hospitalier. Elles nous contraignent à changer pour concilier économie et qualité des prestations. Le tout en veillant rationalisation doit permettre d'éviter le rationnement et spécialisées et la mise en commun des outils de gestion seront autant de contributions utiles dans cette perspective. Ces orientations, avec quelques autres pistes d'améliorations (renforcement de la gouvernance médicale, simplification de l'organisation hiérarchique, amélioration de la gesmise en place d'un organe d'audit interne) correspondent aux recommandations de la Fédération Hospitalière de mené avec la FHF et présenté en avril 2013 aux Assises valaisannes de la santé.

Le rythme du changement doit être suffisamment rapide pour entraîner l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs et suffisamment lent pour leur permettre d'en être les acteurs engagés. C'est la principale condition de succès.

Un formidable défi est donc devant nous. Le Conseil d'administration a la conviction que la dynamique initiée en 2012 va porter ses fruits. Un hôpital plus ouvert, plus innovant, proche de ses partenaires et constamment à l'écoute de ses patients est en train de naître. Un hôpital moderne, fier de son personnel et digne de la confiance de toutes les Valaisannes et tous les Valaisans.

Rien de tout cela ne serait imaginable sans l'implication quotidienne de toutes celles et de tous ceux qui font vivre l'Hôpital du Valais. C'est ensemble seulement que nous pouvons réussir. Chacun a un rôle à jouer dans cette nouvelle dynamique qui s'appuie sur une brève, mais belle histoire. Au nom du Conseil d'Administration, je remercie chacun, chacune et tous nos collaboratrices et collaborateurs. Ma reconnaissance va également à nos collègues du précédent Conseil, ainsi qu'à M. Dietmar Michlig, directeur général jusqu'à fin août 2012.

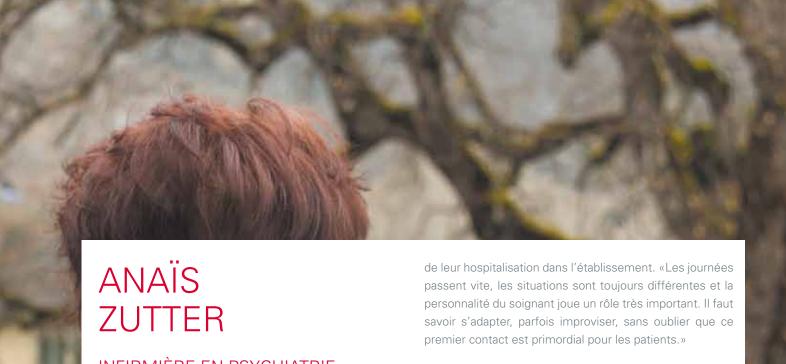
Charles Kleiber Président du Conseil d'administration



Thème photographique

Plus de 5000 collaborateurs œuvrent jour après jour, nuit après nuit, en faveur des patientes et des patients valaisans. Certains depuis de longues années, d'autres depuis peu de temps. Sept d'entre eux vous sont présentés tout au long de ce rapport de gestion, par le biais de portraits réalisés par le photographe Robert Hofer. Dans un marché pénurique, l'Hôpital du Valais reste attractif et ces collaborateurs ont pour point commun d'avoir rejoint l'Hôpital du Valais entre fin 2011 et 2012 et nous leur avons posé la même question: pourquoi?





INFIRMIÈRE EN PSYCHIATRIE

Infirmière en psychiatrie à l'hôpital de Malévoz, Anaïs Zutter est entrée à l'Hôpital du Valais en automne 2012. «Ma mère travaillait dans un cabinet médical, mais ce domaine n'a pourtant jamais été une vocation pour moi. Cela m'intéressait, mais je n'étais pas trop branchée technique, biologie ou chimie», confie-t-elle.

Anaïs entame tout de même le cursus de l'école infirmière et trouve sa voie lors d'un stage en psychiatrie, au pavillon du Laurier, à Malévoz. «Après ce stage, j'étais certaine de mon choix». Au terme de ses études, la jeune Valaisanne de Nendaz postule à la Clinique romande de réadaptation de la Suva et également à l'Hôpital du Valais qui l'engage et lui fournit son premier «vrai» travail.

«Pour le début de ma carrière, je trouvais important de rester dans le canton», explique Anaïs. «Se réinventer une vie ailleurs aurait été un peu compliqué, passer des études à la vie professionnelle apporte déjà beaucoup de changements, je ne voulais pas en rajouter.» La taille de l'Hôpital du Valais lui a ainsi permis de trouver du travail dans son domaine de prédilection, tout en restant proche de sa famille et de ses amis. «De plus, j'ai été très bien accueillie et prise en charge à mon arrivée au pavillon du Châtaignier et aujourd'hui je travaille au sein d'une équipe très agréable. Je sais que je peux compter sur mes collègues en cas de besoin.»

Installée à Monthey, la jeune infirmière est notamment chargée de l'accueil et du suivi des patients tout au long

Si elle est encore jeune dans le métier, Anaïs n'en défend pas moins vivement sa profession, déplorant au passage que la psychiatrie souffre d'une image parfois négative. «Déjà durant la formation d'infirmière, je trouve que la psychiatrie n'est pas suffisamment abordée. Et lorsqu'on nous en parle, c'est souvent d'une manière qui fait un peu peur. Pourtant, même aux urgences, on peut se retrouver avec un patient schizophrène qui s'est cassé une jambe... Pour moi, il est autant important de pouvoir communiquer avec des personnes qui ont des souffrances psychiques que de réaliser des soins techniques.»

La vision populaire de la psychiatrie a tendance à rester négative et cela se ressent également au sein des autres services hospitaliers, dans lesquels les hôpitaux psychiatriques restent une «maison de fous». «Il y en a», admet Anaïs. «Mais l'hôpital est aussi un endroit où ils ont le droit de ne pas être bien. Et on associe encore trop souvent la psychiatrie à l'asile, en oubliant que nous sommes avant tout dans un hôpital. Un hôpital ouvert, qui accueille énormément de patients souffrant également de dépression ou de "burnout". Nous sommes là pour eux. Sans juger personne.»

Toutefois, la jeune infirmière note une amélioration de cette pensée collective et «espère sincèrement que la population continuera à apprivoiser cette discipline, car je pense qu'elle est un élément important au sein de notre société.»



Né en 2004 de la fusion de dix établissements, l'Hôpital du Valais est aujourd'hui le principal employeur du canton avec ses quelque 5000 collaboratrices et collaborateurs. Son chiffre d'affaires annuel dépasse le demi-milliard de francs. En 2012, il a pris en charge près de 40'000 patients hospitalisés et assuré près de 415'000 visites ambulatoires.

La qualité du traitement et des soins médicaux et infirmiers dépend directement de la qualification et de la motivation du personnel. Près de quarante conventions et accords de collaboration avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et l'Hôpital de l'Île à Berne témoignent ainsi du haut niveau des prestations de l'Hôpital du Valais. Avec des reconnaissances FMH comme établissement de formation post-graduée dans plus de trente disciplines médicales, il accueille près de 300 médecins assistants et chefs de clinique chaque année. Dans les départements infirmiers et médico-techniques, plus de 800 personnes ont bénéficié des structures de l'HVS pour leur formation en 2012.

La nouvelle organisation des Centres hospitaliers en départements médicaux spécialisés et la concentration des activités par centres de compétences rendent l'Hôpital du Valais attractif comme employeur pour l'ensemble des professions liées tant à la médecine générale qu'à la médecine de pointe. Il l'est aussi pour les professions relevant du domaine de l'administration, de l'hôtellerie, des secteurs techniques et de la logistique.

Janvier

Nommés en décembre 2011 par le Conseil d'État, les sept nouveaux membres du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais entrent en fonction. Ancien secrétaire d'État à l'éducation et à la recherche, Charles Kleiber en assure la présidence. Les autres membres sont Verena Sarbach, Monique Lehky Hagen, Nicolas de Kalbermatten, Alain de Preux, Hildebrand de Riedmatten et Bernard Monnet.

L'Hôpital du Valais met en service à Viège un système de radiographie de dernière génération pour les patients des urgences. Cette installation permet de réduire les temps d'examen et d'attente de manière significative, tout en fournissant des images numériques de haute résolution. La protection contre les radiations est également améliorée.

Chaque année, les médecins assistants des hôpitaux suisses évaluent la qualité de leur formation pour le compte de l'Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue (ISFM). L'étude 2011 met en évidence des résultats supérieurs à la moyenne pour les départements médicaux de l'Hôpital du Valais.

Février

Le Swiss Resuscitation Council (SRC) délivre son label de qualité à l'Hôpital du Valais pour les formations dans le domaine de la réanimation cardio-pulmonaire. Ce label a été attribué jusqu'à fin 2016.

Après un premier essai concluant en 2011, l'Hôpital du Valais accueille à nouveau un établissement miniature, du 7 au 9 février dans le hall d'entrée de l'hôpital de Sion. Ce mini hôpital permet de remplacer les stages des élèves des cycles d'orientation du Valais romand.

L'Hôpital du Valais, l'Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social en Valais (OrTra SSVs), le Groupement valaisan des Centres médicosociaux et l'Association Valaisanne des EMS (AVALEMS) concluent un contrat de partenariat concernant l'organisation de stages dans l'apprentissage d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC).

Inaugurée officiellement le 9 février à Brigue, une nouvelle unité regroupe salle de réveil, urgences et soins continus sur une surface totale de 440 m². Un montant de 1,8 million de francs a été investi pour assurer une prise en charge médicale et infirmière efficace et de haut niveau.

Directeur médical du Centre Hospitalier du Centre du Valais, le Dr Philippe Eckert annonce qu'il quitte l'institution après «14 ans d'immense satisfaction professionnelle». La Direction générale de l'Hôpital du Valais rend un hommage appuyé au brillant parcours du Dr Philippe Eckert.

Mars

Du 4 au 9 mars, plusieurs centaines d'enfants et d'adultes transplantés, représentant plus d'une dizaine de nations, concourent dans dix disciplines sportives à Anzère lors des 8^{es} Jeux mondiaux d'hiver des transplantés (WTGF). Une manifestation à laquelle l'Hôpital du Valais participe à sa façon en mettant plusieurs bénévoles à disposition des organisateurs.

Après l'accident de car de Sierre, le 13 mars, tous les enfants hospitalisés en Valais ont pu quitter l'hôpital quelques jours plus tard. Leur rapatriement a été organisé de manière échelonnée, en collaboration étroite avec la police cantonale, les services d'ambulances et la Rega au départ de l'aéroport de Sion. L'Hôpital du Valais souligne l'excellente collaboration de tous les intervenants, notamment de la Police cantonale et de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS).

Avril

L'Hôpital du Valais obtient pour son Centre Hospitalier du Haut-Valais le label «Hôpital ami des bébés» de l'UNICEF. Ce label repose sur un programme mondial qui définit les dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel.

Mai

L'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) octroie le mandat de prestations des ambulances de la compagnie d'ambulances Alpha Rhône SA à l'Hôpital du Valais.

Le vendredi 11 mai, l'Hôpital du Valais accueille à Sion l'assemblée générale de la Fédération Suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux (FSDH).

Juin

Avec la tomosynthèse mammaire digitale, l'Hôpital du Valais se dote d'équipements numériques dernier cri pour le dépistage du cancer du sein. Ces équipements sont installés dans des locaux entièrement refaits à neuf et dédiés à l'imagerie de la femme dans les hôpitaux de Martigny, Sion et Viège.

La Chambre médicale de la Fédération des médecins suisses (FMH) élit le Dr Pierre-François Cuénoud, directeur médical du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) à la vice-présidence de son organe exécutif, le Comité central.

Le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais présente la nouvelle Direction générale de l'Hôpital du Valais. Une équipe équilibrée avec une forte présence médicale et soignante ainsi qu'un véritable ancrage valaisan respectant le bilinguisme et les différentes sensibilités du canton. Le Centre Hospitalier du Chablais est dissous et l'Hôpital du Valais s'appuie désormais sur le Centre Hospitalier du Valais Romand, le Centre Hospitalier du Haut-Valais et l'Institut Central.

Août

L'Hôpital du Valais présente son nouveau magazine «Contact» qui reflète de manière très dynamique la variété des prestations et la profondeur du savoir-faire hospitalier valaisan.

Le directeur général, M. Dietmar Michlig, prend congé de l'Hôpital du Valais lors d'une petite cérémonie, en présence

notamment de M. le conseiller d'État Maurice Tornay, du président du Conseil d'administration, M. Charles Kleiber et de l'ancien président du Conseil d'administration, M. le Dr Raymond Pernet.

Septembre

L'espace d'écoute dédié aux patients hospitalisés et à leurs proches ouvre ses portes à Sion le 17 septembre. Il offre une écoute active et une aide personnalisée à la résolution des difficultés ou conflits qui peuvent surgir durant la prise en charge hospitalière.

Octobre

L'Hôpital du Valais met en ligne son nouveau site internet, accessible à l'adresse www.hopitalvs.ch pour la version française et sous www.spitalwallis.ch pour l'allemand.

Novembre

Afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients germanophones du Haut-Valais, l'Hôpital du Valais, avec le soutien du Canton, propose à plus de 50 soignants francophones des cours d'allemand ainsi que la possibilité d'effectuer un stage au Centre Hospitalier du Haut-Valais.

Décembre

L'Hôpital du Valais remet son prix à trois étudiantes en soins infirmiers et en physiothérapie lors de la soirée des diplômes de la formation en santé-social de la HES-SO, à Conthey.

Au terme de son instruction sur la pratique de la facturation de l'Ultravist au RSV et sur la pratique de la répercussion des rabais, le Ministère Public reconnaît la bonne foi de l'Hôpital du Valais et classe cette procédure.

L'Hôpital du Valais et les syndicats partenaires signent un protocole d'accord portant sur la politique salariale et sociale 2013 et prolongent la convention collective de travail pour trois ans.

Centre Hospitalier du Valais Romand

Département de médecine interne

Médecin-chef du département: Prof. Jean-Marie Tschopp Infirmière-cheffe de service: Mme Marie-Christine Hug

«Le Département de médecine interne a enregistré une hausse de l'activité stationnaire de plus de 7%, passant de 8600 à 9300 entrées de 2011 à 2012», explique le Prof. Jean-Marie Tschopp. « De plus, on constate que la lourdeur des cas hospitalisés a augmenté. Globalement, l'âge moyen des patients ne cesse également d'augmenter. Et ces derniers sont par ailleurs souvent atteints de nombreuses maladies en même temps.»

On constate aussi une augmentation de l'activité ambulatoire, qu'il s'agisse d'endoscopie, de pneumologie, de cardiologie, de neurologie ou de néphrologie. «Nous sommes par ailleurs très heureux de constater une augmentation des prestations neurologiques, en particulier dans la prise en charge aiguë des accidents vasculaires cérébraux (AVC).»

Dans le domaine de la pneumologie, une étude réalisée avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) a pu mettre en évidence une diminution des complications après chirurgie thoracique, grâce à une coordination optimale des services avant, pendant et après les opérations. Des techniques toujours moins invasives, notamment en cardiologie, permettent pour leur part de raccourcir les durées de séjour tout en améliorant la prise en charge des patients.

Département d'anesthésiologie et de réanimation

Médecin-chef du département: Prof. Patrick Ravussin Infirmière-cheffe de service: Mme Christine Maciuch

Avec plus de 16'500 actes pour près de 26'000 heures d'anesthésie, l'activité a poursuivi son augmentation en 2012. Une hausse qui trouve son origine au bloc opératoire, mais aussi en dehors. «Nous intervenons par exemple toujours plus souvent en radiologie interventionnelle, que ce soit pour les voies biliaires, les tumeurs hépatiques, le système vasculaire ou la cimentoplastie des vertèbres», souligne le Prof. Patrick Ravussin. «Nous enregistrons aussi une forte activité dans le domaine de l'endoscopie digestive, aux urgences pour l'antalgie aiguë, ainsi qu'en salle des plâtres. Sans oublier les quelque 1100 péridurales annuelles qui mobilisent pratiquement un assistant à plein temps.»

Les médecins assistants ont à nouveau bien évalué le Département d'anesthésiologie et de réanimation en lui attribuant des notes au-dessus de la moyenne suisse. «Ce qui leur plaît? L'endroit, l'activité et le service», assure le Prof. Ravussin. «Nos places de formation sont d'ailleurs pratiquement complètes jusqu'en 2017.»

Au chapitre des nouveautés, l'année 2012 a notamment vu l'ouverture du Centre de traitement de la douleur (CTD) à Martigny, avec une collaboration interne importante avec la neurochirurgie et la physiothérapie. Le CTD collabore également activement avec la Clinique romande de réadaptation de la Suva.



Département de gériatrie du Valais romand

Médecin-chef du département: Dr Martial Coutaz

L'année 2012 restera celle de l'entrée en activité du Département de gériatrie du Valais romand, le 1er avril. L'événement a été marqué par un après-midi scientifique, le 19 avril, en présence des patrons de services universitaires de Genève et de Lausanne. La création de ce département a également permis le renforcement de l'équipe des cadres de gériatrie par l'arrivée du Dr Stephan Eyer, en provenance du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Au quotidien, l'activité médicale a augmenté dans l'ensemble du département, avec une légère tendance à la diminution de la durée de séjour. «Malgré tout, nous avons toujours trop de lits occupés par des personnes en attente de place en EMS», déplore le Dr Martial Coutaz. «Un des objectifs à court terme est de créer une unité de lits d'attente, hors des murs des services de gériatrie.»

Toujours dans un souci d'amélioration, un cercle de qualité a été mis en place courant 2012 afin de traiter les différents incidents et dysfonctionnements pouvant survenir. Tous les sites de gériatrie du Centre Hospitalier du Valais Romand (Saint-Maurice, Martigny et Sierre) bénéficient désormais d'une consultation sociale, proposée en collaboration avec Pro Senectute.

Une commission de développement de la médecine des seniors a également réfléchi à une meilleure prise en charge hospitalière du patient âgé souffrant de plusieurs maladies simultanées, «qui est l'usager principal de l'hôpital», rappelle le Dr Coutaz. Plusieurs projets, comme des lits de gériatrie aigus, la présence d'un gériatre aux urgences, ou la mise en place de filières ortho-gériatrique, onco-gériatrique et de neuro-réadaptation, pourraient se concrétiser suite à ces réflexions. «Des études aujourd'hui validées dans la littérature internationale démontrent les avantages de ce genre de filières pour le patient.»

Le service de médecine palliative a poursuivi son développement en 2012, notamment par un rapprochement avec le service d'oncologie de Sion, une collaboration accentuée avec le service d'antalgie et la création d'une équipe mobile intra-hospitalière dans le service de médecine de l'hôpital de Martigny (projet pilote juin-novembre 2012). Il a également enregistré une augmentation de l'activité ambulatoire (consultations et prestations de l'équipe mobile extra-hospitalière). Le service s'est encore développé en participant à la meilleure prise en charge multidisciplinaire des patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Département valaisan d'oncologie

Médecin-chef du département - Valais romand: Dr Sandro Anchisi Médecin-chef du département - Haut-Valais: Dr Reinhard Zenhäusern Infirmière-cheffe du département: Mme Marie-Christine Hug

Sur l'ensemble du canton, le Département valaisan d'oncologie a enregistré une augmentation de l'ordre de 8% de ses passages ambulatoires. «L'augmentation de l'activité se poursuit», constate le Dr Sandro Anchisi.

En oncologie médicale, la préparation centralisée des cytostatiques (médicaments administrés dans le cadre d'une chimiothérapie) a pu débuter à l'automne 2012, d'abord à Brigue, puis à Sion. «Avec une prescription électronique centralisée, le but est de parvenir à une standardisation plus élevée des thérapies.»

Dans le domaine des soins de support et de soutien psychologique, les importantes collaborations, notamment avec les partenaires extérieurs que sont la Ligue valaisanne contre le cancer, oncoreha-vs ou les centres médico-sociaux du canton se sont poursuivies en 2012.

Département de pédiatrie

Médecin-chef du département : Prof. René Tabin Infirmière-cheffe de service : Mme Rosa Maria Martins Fernandes

Avec plus de 1650 naissances à l'hôpital de Sion en 2012, l'activité de la néonatologie est restée relativement stable durant l'exercice écoulé. «Le projet d'agrandissement de la néonatologie est toujours en attente de réalisation», déplore le Prof. René Tabin. « Nous avons dû refuser des prises en charge de prématurés à Sion, faute de locaux et de personnel.»

En pédiatrie, le nombre d'enfants hospitalisés est resté stable. Celui des urgences et des consultations ambulatoires également, avec toutefois une progression des consultations spécialisées. Le Département de pédiatrie propose aujourd'hui, avec les médecins de l'hôpital et en collaboration avec le CHUV et les HUG, seize consultations spécialisées, dont deux nouvelles depuis 2012. «Nous avons ouvert une consultation de médecine du sport de l'enfant ainsi qu'une autre pour la mucoviscidose.» Le programme multidisciplinaire «Contrepoids» à Sion, Sierre et Martigny pour les enfants obèses et en surpoids a fait l'objet d'une publication dans la revue «Forum médical suisse», montrant ses effets bénéfiques.

Les appels téléphoniques sur la «hotline» destinée à la population valaisanne ont fortement augmenté, passant d'environ 10'000 à plus de 11'600 entre 2011 et 2012, «ce qui occupe une infirmière à plein temps».

En chirurgie pédiatrique, le demi-poste de chirurgien pédiatre annoncé a pu être pourvu par l'arrivée du Dr Nicolas Lutz. «Il apporte ses compétences en chirurgie endoscopique pédiatrique, en traumatologie et en médecine du sport de l'enfant. Il nous offre aussi un lien avec la chirurgie pédiatrique du CHUV où il garde un poste à 50%.» Suite à une visite de l'Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue, la chirurgie pédiatrique

de l'Hôpital du Valais a reçu une reconnaissance définitive (catégorie B, 2 ans) pour la formation des médecins assistants dans cette discipline médicale.

Département d'imagerie diagnostique et interventionnelle

Médecin-chef du département: Dr Christophe Constantin Chef des techniciens en radiologie (TRM): M. Gérard Maury

L'activité en imagerie diagnostique et interventionnelle a poursuivi son augmentation en 2012. «Nous avons passé la barre des 15'000 examens au scanner et plus de 5300 pour l'imagerie par résonance magnétique (IRM)», relève le Dr Christophe Constantin.

Au cours de l'exercice écoulé, un effort particulier a pu être porté sur l'imagerie de la femme et du sein. «Avec l'IRM mammaire, les mammographes numériques, la tomosynthèse, la stéréotaxie ou encore le PET-CT, nous disposons aujourd'hui de tous les équipements possibles pour prendre en charge les patientes au sein de l'Hôpital du Valais.»

Dans la lignée du développement de l'ORL ambulatoire et de la chirurgie oncologique ORL, le département a vu l'engagement en 2012 d'un radiologue spécialisé dans ce domaine. «L'engagement de ce spécialiste, le seul du canton, nous permet de fournir aux cliniciens les meilleures informations pour le diagnostic», se réjouit le Dr Constantin. Les travaux entrepris en 2012 pour l'installation d'un nouveau scanner à la pointe de la radioprotection devraient par ailleurs produire leurs effets en 2013. Outre sa fonction de «backup» du scanner principal, ce nouvel appareil permettra à terme de séparer l'activité ambulatoire programmée de celle, toujours plus importante, des urgences.



Département de gynécologie-obstétrique

Médecin-chef du département: Dr Dominique Aymon Infirmière-cheffe de service: Mme Catherine Lietta

Avec un peu moins de 1700 naissances au Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) en 2012, l'Hôpital du Valais abrite toujours la troisième maternité de Suisse romande. «Le nombre de naissances est resté stable, comme celui du taux de césariennes. Avec 24%, il se situe toujours en dessous de la moyenne nationale», explique le Dr Dominique Aymon.

La nomination du Dr Loïc Lelièvre à la tête du Centre du sein du CHVR a coïncidé avec une forte activité de ce dernier lors de l'exercice écoulé. Plus de 120 cancers du sein ont pu être opérés à Sion, un chiffre «significatif».

Réception, bureaux et locaux de consultation du département ont été réaménagés en 2012, offrant un cadre plus harmonieux et agréable à l'accueil des patientes et des patients des unités de fertilité et d'échographie, entre autres.

Autre motif de satisfaction, l'évaluation du département de gynécologie-obstétrique par les médecins assistants, qui reste au-dessus de la moyenne suisse. «Sans oublier l'excellente ambiance et la collaboration entre médecins, sages-femmes et infirmières», souligne le Dr Aymon qui a par ailleurs pris sa retraite hospitalière l'année 2012 à peine achevée.

Département de chirurgie

Médecin-chef du département: Prof. Vincent Bettschart Infirmière-cheffe de service: Mme Patricia Vonnez

L'augmentation de l'activité constatée dans tous les secteurs de l'Hôpital du Valais se traduit également dans les chiffres 2012 du Département de chirurgie. «Elle est de l'ordre de 5%», précise le Prof. Bettschart.

Sur le plan des équipements, l'acquisition d'un système d'imagerie médicale 3D «O-Arm» permet aujourd'hui des opérations avec une précision millimétrique, notamment en neurochirurgie et en ORL. Le système de navigation intégré permet au chirurgien d'opérer sous guidage assisté par ordinateur. «La sécurité des opérations s'en trouve renforcée», note le Prof. Bettschart. «À l'avenir, cela nous permettra aussi d'offrir de nouvelles prestations.» Dans le domaine de la chirurgie cardiaque, de nouvelles techniques de chirurgie mini-invasives ont été également mises en œuvre.

L'année 2012 a encore été marquée par plusieurs reconnaissances importantes. Ainsi, le 20 avril, l'Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue (ISFM) a reconnu le concept de formation des assistants du Département de chirurgie en catégorie A, soit le plus haut niveau possible pour un établissement non universitaire. À la fin de l'année, une étude de l'Observatoire de la santé a mis en évidence la qualité de la prise en charge, notamment grâce à la chirurgie pratiquée, du cancer colorectal en Valais. «La survie dans ce domaine se compare favorablement au niveau suisse et international.» Déjà reconnu en 2011, le «Trauma center» a été renforcé par l'arrivée en 2012 d'une «data manager», responsable du contrôle qualité indispensable en vue d'une nouvelle certification.

«Tout au long de l'année, nous avons aussi participé aux diverses consultations de l'organe scientifique pour la médecine hautement spécialisée. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour maintenir les ambitions de notre hôpital et répondre aux besoins des patients valaisans.» Clin d'oeil de l'histoire, en mars et en présence du conseiller d'État Maurice Tornay, l'Hôpital du Valais a pris congé du Dr Frank Stumpe, qui avait introduit la chirurgie cardiaque à Sion voilà près de vingt ans.

Département de médecine intensive

Médecin-chef du département: Dr Raymond Friolet Infirmière-cheffe de service: Mme Muriel Joris Frasseren

«Pas de grande révolution en 2012», prévient le Dr Raymond Friolet. «La tendance reste la même: un taux d'occupation très élevé (plus de 80%) et en augmentation constante ainsi que des cas toujours plus lourds», constate-t-il. Le manque de lits tant de soins intensifs que de soins continus se fait sentir de plus en plus fortement et entraîne une gestion des places à flux tendu toujours plus contraignante.

Concentration à Sion de la chirurgie lourde et des urgences, augmentation et vieillissement de la population figurent parmi les principales raisons de cette activité toujours plus intense, alors que les infrastructures et les ressources ne changent pas. Le départ du directeur médical Philippe Eckert, employé à temps partiel au sein du département de médecine intensive, a également occasionné une surcharge durant l'année 2012.

L'arrivée d'un troisième médecin cadre début 2013 devrait permettre de rétablir l'adéquation entre les ressources et la charge de travail. «Au bout du compte, c'est toute la supervision des médecins assistants et la prise en charge des patients qui s'en trouveront améliorées», se réjouit le Dr Friolet.

Département des urgences

Médecin-chef du département: Dr Daniel Fishman Infirmier-chef de service: M. Arnaud Zufferey

Pas de surprise en 2012: avec 47'000 patients pris en charge entre Sion, Sierre et Martigny l'activité aux urgences a poursuivi son augmentation. «Contrairement à ce qui se dit souvent, les gens ne viennent pas "pour rien" aux

69'000

patients admis
aux urgences de tout
I'Hôpital du Valais

urgences. C'est un épiphénomène», constate le Dr Daniel Fishman. «Les causes sont multiples, du vieillissement de la population à la saturation des médecins généralistes, en passant par de nouvelles prestations et un changement plus global des habitudes.» À Sion, le statut de centre de référence en cas d'événement majeur participe également de l'augmentation de l'activité.

Afin de séparer les situations a priori «non graves» des autres, un projet de «voie rapide» a été lancé en 2012. «Nous voulons séparer les patients non seulement dans le temps, comme aujourd'hui, mais aussi dans l'espace.» Cela sera fait en allouant des structures et du personnel à ce flux de patients «en principe ambulatoires, debout et ne présentant pas de pathologie nécessitant des investigations poussées». Cette solution, qui devrait se concrétiser en 2013, limitera la durée d'attente des patients les moins gravement atteints, tout en permettant au personnel médical et soignant de se concentrer sur les cas les plus graves.

Département de psychiatrie et psychothérapie du Valais romand

Par la fusion du Centre Hospitalier du Chablais avec le Centre Hospitalier du Centre du Valais et la nomination du Professeur Eric Bonvin – directeur du CHC et médecinchef du Département des Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR) jusqu'au 31 août 2012 – au poste de directeur général de l'Hôpital du Valais, l'année 2012 aura été particulièrement marquante.

Du 1er septembre au 31 décembre 2012, une direction intérimaire composée du Dr Georges Klein, médecin-chef de département ad intérim et de Mme Edith Vazquez, directrice des soins, a assuré la continuité des activités cliniques, œuvré à l'incorporation des six services du département des IPVR au sein du Centre Hospitalier du Valais Romand et préparé la venue du Dr Philippe Rey-Bellet, nouveau médecin-chef du département dès janvier 2013.

Les activités cliniques des six services du département (psychiatrie communautaire, psychiatrie hospitalière, psychiatrie de la personne âgée, pédopsychiatrie, médecine pénitentiaire et service d'expertise) ont fortement augmenté. Ainsi, plus de 1500 entrées ont ainsi été enregistrées à l'hôpital de Malévoz en 2012, en augmentation de 15% par rapport à l'année précédente. En psychiatrie communautaire, plus de 6000 cas ont été traités, contre 5000 en 2011. On constate que le gros de l'activité n'est pas de nature hospitalière, mais bien ambulatoire, dans les Centres de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie, l'hospitalisation servant de lieu de soins en dernier recours. À l'hôpital psychiatrique, on constate par ailleurs une diminution de la durée médiane de séjour qui s'établit à seize jours. Un chiffre plutôt faible en comparaison nationale.

Les raisons de l'augmentation des activités cliniques ne sont pas tant à chercher dans l'évolution démographique, mais surtout dans une meilleure couverture des besoins grâce à une visibilité et une accessibilité accrues des prestations thérapeutiques disponibles.

Plus généralement, le Département des IPVR a poursuivi une importante réflexion incluant notamment les associations d'usagers et de proches, travaillé à plusieurs travaux préparatoires en vue du projet «Malévoz 2020», participé à l'établissement d'un nouveau concept pour le service médical pénitentiaire et favorisé le développement du service socioculturel.



Centre hospitalier du Haut-Valais

Département de chirurgie

Médecin-chef du département: Dr Thomas Beck Infirmière-cheffe du département: Mme Arlette Imboden

Plusieurs changements organisationnels au sein de la clinique chirurgicale (médecin-chef Dr Claudio Ruzza) ont été mis en œuvre et la pénurie de personnel a été surmontée. D'ici à fin 2013, il s'agira encore de confirmer le statut de site de perfectionnement, lors d'une visite de la FMH.

Le service d'urologie (Dr Wolfgang Schäfer) est en développement et le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) offre depuis peu la possibilité de fragmenter les calculs rénaux. L'engagement de personnel supplémentaire est prévu pour 2013.

Dans le service d'orthopédie, dirigé par le Dr Andreas Ottersbach, l'engagement du Dr Ferdinand Krappel a permis d'étendre la spécialisation dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale. Les concepts de Rapid Recovery ont été introduits et mis en œuvre.

Grâce à une optimisation des processus, le taux d'occupation de la salle d'opération a pu encore être augmenté sur les deux sites de Brigue et de Viège.

En 2012, le service des urgences a dépassé pour la première fois le seuil de 15'000 patients. À Viège, la transformation bat son plein et devrait être terminée en 2013.

Dans le domaine des soins infirmiers, l'accent a été mis sur le concept de familiarisation des nouveaux collaborateurs et collaboratrices dans les services. L'introduction de la visite des soins a constitué un point fort supplémentaire. Le système des soins avec une personne référente a été mis en œuvre au sein du département sur les deux sites.

Département de radiologie

Médecin-chef du département: Dr Drazen Sramek Infirmier-chef du département: M. Kilian Ambord

Le nombre d'examens radiographiques a continué d'augmenter en 2012.

Le Dr Mario Grgurin a été nommé nouveau médecin adjoint pour le diagnostic en imagerie par résonance magnétique (IRM). En 2012, un nouvel appareil de radiographie universel pour radiographies, fluoroscopies, interventions radiologiques et angiographies par soustraction numérique a pu être mis en service. Cet appareil peut également être utilisé par la gastro-entérologie pour la cholangio-pancréatographie rétrograde endoscopique (CPRE) ainsi que par l'urologie pour les procédures urologiques interventionnelles et la fragmentation des calculs rénaux. Cet appareil offre une qualité d'image parfaite avec une dose de rayonnement minimale pour le diagnostic radiographique interventionnel.

Le projet pilote «Direction orientée département» s'est poursuivi, avec une optimisation supplémentaire des processus. Une amélioration supplémentaire a également été obtenue dans la protection contre les rayonnements et la densitométrie.

Dans le domaine de la radiologie pédiatrique, une étroite collaboration avec l'Hôpital de l'Île à Berne a été mise en place, avec une nette amélioration des diagnostics pour nos jeunes patients.

Fin 2012, une étroite collaboration a été entamée dans le canton entre la chirurgie viscérale, la gastro-entérologie, l'oncologie et la radiologie, sous la forme de discussions interdisciplinaires de cas.





Département de médecine interne/gériatrie

Médecin-chef du département:
Dr Stefan Schery, médecin-chef
Infirmière-cheffe du département:
Mme Patricia Pfammatter (jusqu'au 30.9.2012),
Mme Regula Feldmann (depuis le 1.10.2012)

Mme Regula Feldmann a été nommée pour succéder à Mme Patricia Pfammater à la direction des soins du département au 1er octobre 2012.

Service de médecine interne

3352 patients ont été traités de manière stationnaire. Les projets «soins avec une personne référente», «rapport de situation interdisciplinaire», «planification des sorties» ainsi que le projet pilote «détermination systématique de la situation en matière d'alimentation» ont été mis en œuvre avec succès. Le Dr Christian Ambord a quitté les cadres médicaux après avoir été nommé médecin cantonal. La formation des médecins-chefs a été évaluée avec une très bonne note dans le cadre du sondage FMH (note de 5,3 pour une moyenne suisse de 4,8).

Service de gériatrie

Le concept de gériatrie avec gériatrie aiguë, réhabilitation gériatrique, médecine palliative gériatrique et gériatrie de longue durée a fait ses preuves. L'évaluation gériatrique cohérente se traduit par une durée d'hospitalisation moyenne de 23 jours. Le Dr Rolf Koch, spécialiste FMH en médecine interne/gériatrie, a pu être engagé comme médecin adjoint.

Service d'oncologie, d'hématologie et de médecine palliative

Le projet préparation de cytostatiques par la pharmacie de l'hôpital a pu être achevé. Les conseils interdisciplinaires en matière de tumeurs ont été étendus et tous les spécialistes sont mis en réseau. Mme le Dr Nathalie Blumenthal Steiner, spécialiste FMH en oncologie, a été engagée comme médecin-cheffe.

Département «femme & enfant»

Médecin-cheffe du département: Mme le Dr Franziska Zen Ruffinen Infirmière-cheffe du département: Arlette Imboden Pédiatrie: Dr Simon Fluri, médecin-chef

Avec 702 naissances, le SZO a enregistré un nouveau record en 2012. Le 20 septembre, le label de qualité «Hôpital ami des bébés» de l'UNICEF a une nouvelle fois été confirmé sur la base du premier audit intermédiaire. Les consultations de sages-femmes pour les contrôles ambulatoires de grossesse, avec un accent particulier sur la santé psychosociale de la femme enceinte, sont très fréquentées.

Le service de néonatalogie a été agrandi et a permis de fournir des soins de qualité à de nombreux bébés prématurés ou malades, tout en restant proches de leur mère. Les consultations du réseau du sein du SZO ont été étendues, dans le but de répondre aux exigences des centres suisses du sein.

Dans le domaine de l'urogynécologie, l'offre d'opérations laparoscopiques a pu être étendue.

Notre médecin principal, Mme le Dr Schmid a quitté l'équipe centrale après de nombreuses années au sein de celle-ci, pour rejoindre l'équipe des médecins agréés. Cette vacance a pu être comblée par Mme le Dr Nina Söhnchen, médecin adjointe.

Le service de pédiatrie a nettement amélioré le déroulement du tri au service des urgences, ce qui a permis d'augmenter la satisfaction des patients.

Les nouvelles consultations en orthopédie pédiatrique du Prof. Hasler ont commencé avec succès. Dans le domaine des soins infirmiers, l'accent a été mis, d'une part, sur l'introduction des soins avec une personne référente et, d'autre part, sur l'intégration de nouveaux collaborateurs dans le service.





Département d'anesthésie/médecine intensive

Médecin-chef du département:
Dr Hans Kummer, médecin-chef
Infirmière-cheffe du département - anesthésie:
Mme Arlette Imboden
Infirmier-chef du département - médecine intensive:
M. Kilian Ambord

Pour le département d'anesthésie, de médecine intensive, de thérapie de la douleur et de médecine d'urgence du SZO, 2012 a été une année de consolidation et de stabilisation. Les deux postes devenus vacants parmi les cadres médicaux ont pu être pourvus par deux collègues disposant également d'une grande expérience dans le système de santé suisse. Avec plus de 8000 interventions dans les cinq salles d'opération – avec un net accent sur l'anesthésie locorégionale – les chiffres sont stables sur les deux sites.

Le projet d'organisation des opérations a encore été développé et a permis une nette amélioration du déroulement de ces dernières, de l'occupation des salles et de la gestion du temps. La nouvelle plateforme de formation avec l'Hôpital de l'Île, à Berne, sous la forme d'un modèle de rotations, s'avère utile et judicieuse. Elle offre en effet une perspective de formation qualifiée aux anesthésistes assistants et augmente l'attrait des emplois au sein du SZO.

La thérapie de la douleur, avec les deux thérapeutes de la douleur sur le site de Brigue, enregistre un bon afflux de patients et coopère bien avec la chirurgie orthopédique du dos. Le processus de reconnaissance est toujours en cours pour le service de médecine intensive. Les structures administratives et en matière de personnel ont été adaptées dans ce sens.

Dans le domaine des soins en anesthésie, l'accent a été mis sur les besoins en personnel et l'intégration des nouveaux collaborateurs dans le service. Dans ce domaine, les places de formation ont pu être adaptées et les titulaires intégrés en tant qu'infirmiers anesthésistes à la fin de leur formation.

Département de psychiatrie

Médecin-chef du département: Dr Reinhard Waeber, médecin-chef Infirmière-cheffe du département: Mme Ingrid Berchtold

Le PZO assure l'ensemble des soins de base en psychiatrie pour le Haut-Valais. Les patients sont traités en ambulatoire, en stationnaire ou en semi-stationnaire lors de crises aiguës. Selon les cas, une équipe interdisciplinaire (soins, ergothérapie, thérapie par la musique, la peinture, le travail et le mouvement, travail social) apporte un soutien spécifique au processus de traitement.

Le PZO propose ses services à tous les départements du SZO, par exemple en gériatrie, pédiatrie, psycho-oncologie, soins palliatifs ou neuropsychologie, consultation mémoire y comprise.

En 2012, un point fort a été la formation de tous les collaborateurs et collaboratrices du PZO à tous les niveaux hiérarchiques dans le domaine de la gestion des agressions. Cette formation a eu lieu dans le cadre d'un cours de base d'une semaine (méthode RADAR selon Regeer) sous la direction d'un groupe de formation PZO composé de deux infirmiers et d'un médecin ayant suivi préalablement une formation spécifique.

D'étroits contacts ont également été entretenus avec les institutions externes à travers des conciles spécifiques et des manifestations de perfectionnement régulières organisées par le PZO sur des thèmes comme la psychologie d'urgence, l'éthique et la psycho-oncologie.

Le Dr Ingemar Stec, médecin principal du secteur A, a quitté le PZO le 1^{er} juillet et a ouvert un cabinet privé à Brigue. Le Dr Philipp Portwich, lui a succédé.







DR LIONEL ARLETTAZ

IMMUNO-ALLERGOLOGUE

Médecin adjoint du service d'immunologie-allergologie à l'Institut Central, Lionel Arlettaz est un enfant du pays. Né à Fully, il quitte son canton d'origine pour entreprendre des études de médecine à Fribourg et Genève. Suivent encore quatre ans de recherche pour obtenir un doctorat en biologie avant une formation en médecine interne et une autre en immunologie. «J'étais alors chef de clinique aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), mais j'avais toujours dans l'idée de rentrer en Valais. Mon dernier contact professionnel avec le Valais remontait au stage de sensibilisation, au début des études de médecine, à l'hôpital de Martigny…»

Avec une épouse Saviésanne, des enfants en tout début de scolarité obligatoire et une possibilité de travailler en Valais dans son domaine, «c'était le moment ou jamais de revenir», se souvient le Dr Lionel Arlettaz, au sujet de son arrivée à l'Hôpital du Valais en 2012. Dans un premier temps, il partage son activité entre un cabinet en ville et l'hôpital. «J'y tenais au début, car je souhaitais conserver une certaine diversité. Le travail d'allergologue à l'hôpital est différent de celui en cabinet. À l'hôpital, on rencontre par exemple davantage d'allergies aux médicaments. Et le domaine de l'immunologie est surtout hospitalier. Il traite

de maladies inflammatoires dont la prise en charge prend du temps et exige des équipements importants. Ici, la structure est idéale, avec toutes les spécialités de laboratoires réunies dans une même unité. De plus, je travaille avec des gens motivés. C'est très appréciable.»

Aujourd'hui, le Dr Arlettaz a choisi entre cabinet et hôpital. Ce sera l'hôpital, où il se «sent mieux. Tout ce que j'y ai découvert était très positif.» La proximité de l'Institut Central avec l'hôpital de Sion «à dimension humaine» rend aussi le travail «très agréable. On a vite fait de parler aux bonnes personnes.» Le médecin passe aussi la majorité de son temps en consultation, avec des patients. «Et c'est très intéressant, car on voit davantage de cas en première intention, avant qu'ils ne soient discutés par plusieurs collègues spécialistes, comme c'est le cas en milieu universitaire.» Un contact direct avec la réalité en quelque sorte.

Pour son retour dans son canton d'origine, le Dr Arlettaz estime avoir «beaucoup de chance» avec un poste comme le sien. «À l'occasion de mon apéritif de départ, j'avais calculé le nombre de kilomètres parcourus en allersretours entre le Valais et Genève. En 17 ans, cela représentait tout de même 140'000 kilomètres.» Un peu plus d'une année après avoir retrouvé la vallée du Rhône, il avoue que tout n'a pas été simple dans un environnement somme toute assez nouveau. «J'ai tout de même ressenti un petit choc culturel», sourit-il. «Mais le bilan est très positif. Je reste...»



Institut Central

L'Institut Central a poursuivi en 2012 le développement de ses activités déployées sur tous les sites de l'Hôpital du Valais ainsi que pour d'autres institutions sanitaires. La certification ISO de l'institution, incluant désormais le service de la médecine du travail et les pharmacies des sites hospitaliers, a été confirmée lors d'un audit de renouvellement.

Un service de médecine légale a été créé à l'ICHV à la demande du Ministère public valaisan. Il a été placé sous la responsabilité du Dr Bettina Schrag.

Consultations médicales

Les consultations ambulatoires dans les domaines de la génétique, de l'immuno-allergologie, de l'hématologie, des maladies infectieuses et de la médecine légale effectuées par les médecins de l'ICHV ont fait face à un nombre croissant de demandes. Elles sont supérieures à 12'000 en 2012. Les consultations réalisées par les spécialistes de l'ICHV pour les patients hospitalisés sont stables.

Un renforcement des activités cliniques en génétique est prévu par l'engagement à temps partiel du Dr Armand Bottani.

Médecine de laboratoire

Les diverses plateformes de laboratoire de l'ICHV ont vu leur activité augmenter de 8,3% en 2012 pour atteindre plus de 43 millions de points. La collaboration en ce domaine avec la Clinique Bernoise d'altitude a été renforcée. Cette année a notamment été marquée par la consolidation des nouvelles expertises acquises en 2011 dans les domaines de l'endocrinologie et de la microbiologie: analyses des stéroïdes, spermogrammes, diagnostic de la trisomie durant le premier trimestre de grossesse, automatisation de l'ensemencement des cultures bactériologiques et identi-

fication des micro-organismes par spectrométrie. De plus, l'harmonisation des appareils d'immuno-hématologie est réalisée sur tous les sites hospitaliers et l'expertise nécessaire au contrôle à distance des instruments proches du patient a été acquise.

Histocytopathologie

Le service d'histocytopathologie a poursuivi ses tâches marquées par une croissance continue des activités. Un projet d'extension des locaux sera intégré aux développements futurs des infrastructures du site de Champsec.

Médecine du travail

La médecine du travail a poursuivi ses activités de visites médicales d'embauche, examens obligatoires en cas de travail de nuit, suivis d'expositions professionnelles accidentelles et suivis des absences de longue durée. Le service a exécuté les mesures ordonnées par la radioprotection, à savoir l'instauration de la dosimétrie mensuelle et l'examen médical préventif des collaborateurs exposés.

Le mandat institutionnel relatif à l'Ordonnance fédérale sur la protection de la maternité (OProMa) s'est achevé avec la remise à la direction d'une «bibliothèque» d'analyses de risques. D'autres travaux portant sur la politique en matière de comportements à risque et sur la définition d'une stratégie de promotion de santé sont planifiés.

Un contrat de collaboration avec l'entreprise FXB-Air Glaciers a été conclu et des prestations ponctuelles en matière de médecine préventive ont été effectuées pour la HES-SO Valais/Wallis.

Médecine transfusionnelle

Les travaux pour la mise en place de ce nouveau service se sont poursuivis en 2012 en collaboration avec le Service régional de transfusion sanguine de la Croix-Rouge (SRTS-CRS). Les conventions de collaboration ont été rédigées et sont désormais signées. Les recherches en personnel (médecin et infirmière) auront lieu au printemps 2013.

Médecine légale

Ce nouveau service intervient notamment à la demande du Ministère public pour des levées de corps, des examens externes de cadavres ou des examens cliniques lors de situations particulières.

Les autopsies légales sont réalisées à Lausanne ou à Berne par le médecin responsable du service qui supervise également les recherches en filiation. Les médecins de districts apportent leur concours à ces activités.

Prévention de l'infection

En 2012, le service des maladies infectieuses, hormis ses activités de consultations médicales et de diagnostic microbiologique, a poursuivi le pilotage des activités de prévention des infections liées aux soins dans les établissements de l'HVS, à la CRR-Suva, dans les EMS et dans les CMS. Une collaboration dans ce domaine a été établie avec la Clinique Bernoise d'altitude.

Pharmacie

Malgré la prise de conscience des autorités sanitaires et les tables rondes organisées au niveau national entre les différents partenaires, la pharmacie a dû faire face en 2012 à la persistance des difficultés d'approvisionnement en médicaments. De plus en plus fréquemment des alternatives doivent être trouvées à l'étranger. Parfois, des produits de remplacement doivent aussi être fabriqués.

La fabrication centralisée des produits de chimiothérapie par la pharmacie a débuté pour les sites de Brigue et de Sion. Les infrastructures et procédures de travail, inspectées par la pharmacienne cantonale, sont désormais incluses dans l'autorisation d'exploitation et de fabrication de la pharmacie.

Toutes les pharmacies de sites sont désormais incluses dans la certification selon le RQPH (Référentiel Qualité pour la Pharmacie Hospitalière).

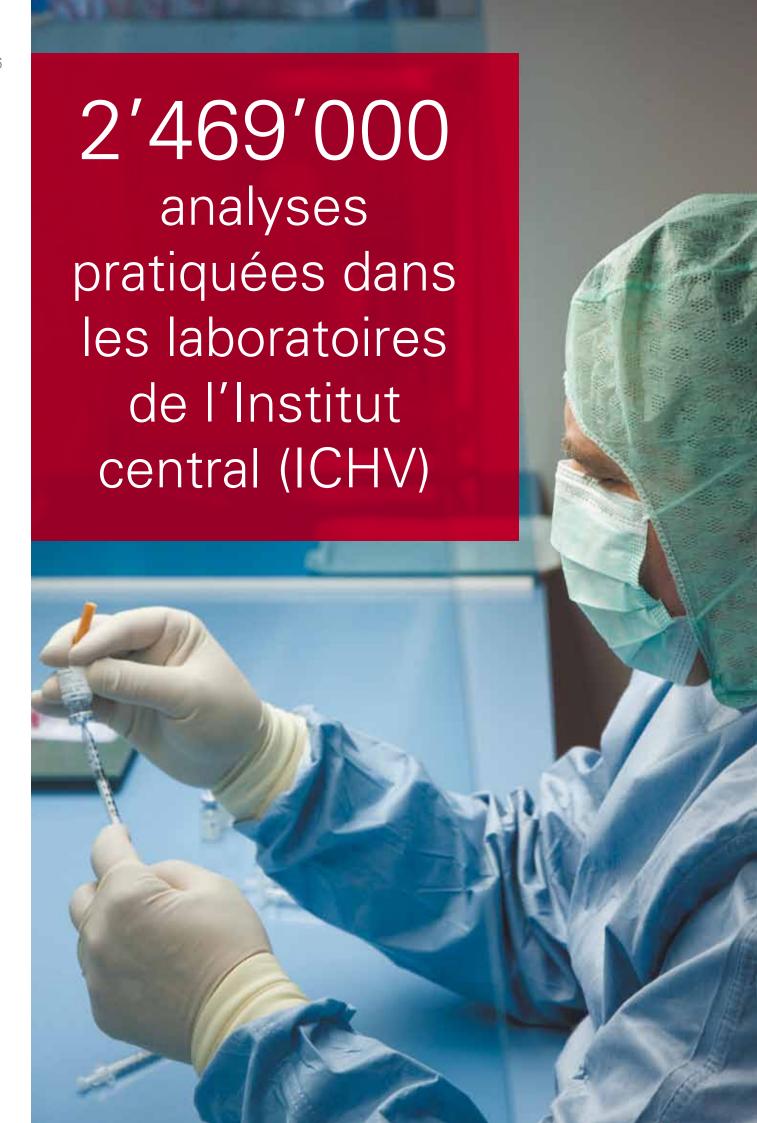
Les travaux menés avec la FHF sur le circuit du médicament ont identifié des points d'amélioration à traiter dans une approche multidisciplinaire qui se poursuivra en 2013.

Centrale d'achats

Les activités 2012 se sont orientées vers un objectif: apporter aux différents intervenants de l'HVS une valeur ajoutée par le professionnalisme et la compétence du team de la centrale d'achats et offrir un approvisionnement aux meilleures conditions du marché.

Des économies indirectes ont été réalisées par la préparation des dossiers techniques sur les marchés publics, la formation interne dans le domaine informatique du personnel des hôpitaux, la mise en production des commandes «online» de tous les services, la mise à disposition d'une banque de données, le renforcement des commandes électroniques auprès des fournisseurs et la gestion des rappels de lots consommables. Un important travail de recherche d'harmonisation des articles a également été effectué.

Un audit qui servira à orienter les développements futurs de la centrale d'achats a été réalisé par le Professeur Ph. Wieser de l'EPFL.



Stérilisation centrale

Durant l'année 2012, le service de la stérilisation centrale a poursuivi ses activités techniques et d'uniformisation des pratiques.

En juin 2012, le Conseil d'État valaisan a décidé «de donner mandat à l'HVS de construire une stérilisation centrale à Martigny desservant tous les établissements composant l'HVS avec une mise en exploitation à partir du premier semestre 2015 au plus tard, et desservant également le futur Hôpital Riviera/Chablais Vaud-Valais dès son ouverture».

Un comité de pilotage a ainsi été créé pour mener à bien cette construction et préparer les aspects du futur fonctionnement de cette stérilisation centralisée.

Informatique - système d'information

La forte dépendance de l'HVS vis-à-vis de son système d'information a motivé une étude portant sur la continuité des activités en cas de destruction du centre de calcul situé à l'Institut Central. Parallèlement, la virtualisation des serveurs et des espaces de stockage a été intensifiée afin d'augmenter la disponibilité du système d'information.

Dans le domaine applicatif, un projet pilote d'intégration des électrocardiogrammes (ECG) dans le dossier patient informatisé Phoenix a été réalisé à Viège et un module de prescription des chimiothérapies a été développé en collaboration avec le service de pharmacie. Le système d'information administratif a été adapté pour faire face aux nouvelles exigences de facturation liées aux SwissDRG et au nouveau financement hospitalier.





Soins

L'augmentation d'activité au sein de l'ensemble des départements médicaux de l'Hôpital du Valais se fait évidemment sentir au quotidien dans le domaine des soins. «Cette croissance sollicite toujours davantage nos collaboratrices et collaborateurs», relève Mario Desmedt, directeur des soins de l'Hôpital du Valais. «Un nombre de séjours qui augmente signifie concrètement qu'il y a davantage d'accueils et de sorties à organiser et une coordination toujours plus complexe, avec un nombre d'intervenants croissant.» Sans oublier des situations de soins de plus en plus compliquées, une cadence des activités qui s'accélère et un besoin d'information constant. «La pression sur les équipes est permanente et la dotation en personnel doit être adaptée à l'activité. La mission des dirigeants peut se résumer en une phrase: permettre aux soignants de soigner.»

Pour Mario Desmedt, «l'hôpital doit rester l'expression la plus évidente de l'attention témoignée à l'autre. Le temps que l'on peut considérer à tort comme "perdu" dans la chambre est souvent du temps "gagné" pour le patient.» Ce travail est toutefois peu visible et difficile à mettre en évidence. «Souvent, le travail des soignants devient "visible" uniquement lorsqu'il n'est pas réalisé.»

Élaboration du modèle de pratique professionnelle

Soucieux d'associer ses collaboratrices et collaborateurs aux orientations et projets de ses services, l'Hôpital du Valais les a ainsi étroitement associés à la rédaction de son modèle de pratique professionnelle (MPP) tout au long de l'année 2012. «À défaut d'une appropriation ou de compréhension correcte, bon nombre de visions sublimes restent lettre morte.» L'Hôpital du Valais tend ainsi à s'approcher du concept «d'hôpital aimant», ou «magnet hospital» qui vise à stimuler l'intelligence collective et à définir un environnement de travail favorable aux pratiques de soins.

Le modèle de pratique professionnelle (MPP) élaboré en 2012 inscrit ainsi les projets et interventions dans une perspective qui pose les fondements du développement de l'organisation, des équipes et des pratiques de l'Hôpital du Valais. «Nous assurons aussi l'implication active de nos professionnels dans la formulation d'une vision commune, et de sa mise en œuvre. En résumé, nous définissons un projet de soin, sa mise en œuvre, son évaluation et ses modalités de pilotage.»

Rayonnement hors des frontières cantonales

L'événement tragique de Sierre a profondément marqué la vie de l'hôpital et de son personnel soignant en 2012. «Il a toutefois mis en exergue les multiples compétences ainsi que l'engagement et le dévouement sans limites de nos collaborateurs.» Des compétences que ces derniers ont pu faire valoir hors du canton lors de congrès nationaux et internationaux, mais aussi lors de présentations dans d'autres hôpitaux, comme celle réalisée au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et consacrée à l'expérience du dossier patient informatisé.

Le dossier patient informatisé a par ailleurs bénéficié d'une importante mise à jour devant faciliter le travail des soignants, tout en apportant une plus-value pour le patient et en fournissant des indicateurs cliniques. Testé durant l'été 2012, ce nouveau logiciel devrait être déployé à plus large échelle en 2013.

Évaluation de l'activité infirmière

Afin de pouvoir disposer de données relatives aux soins infirmiers issues ou en lien avec les SwissDRG, l'Hôpital du Valais mène depuis 2009 le projet «Patient Care Analytics Platform Suisse», en collaboration avec l'Hôpital universitaire de Zurich. Les premiers rapports trimestriels de ce projet qui doit notamment permettre une comparaison entre les institutions et l'évaluation de l'activité infirmière, ont été rendus en 2012.

Qualité et sécurité

Dans le domaine de la qualité et de la sécurité des patients, un effort important a été porté en 2012 sur l'élaboration du programme de développement des pratiques médicosoignantes. Des actions concrètes, comme le renforcement de l'identification des patients, la consolidation du circuit de l'administration des médicaments, ont été entreprises.

Collaboration avec la HES santé social

En élaborant une convention avec la HES santé social, l'Hôpital du Valais a renforcé la collaboration avec ce partenaire «naturel» et défini les axes de travail pour ces prochaines années. La mise sur pied d'un nouveau «Certificate of Advanced Studies» (CAS) «conseil et clinique» constitue un premier résultat concret de cette collaboration.

Controlling stratégique, gestion des risques et des projets

Plusieurs unités de l'Hôpital du Valais sont indépendantes des sites hospitaliers et déploient leurs activités de manière transversale. Certaines, comme la centrale d'achats, la stérilisation centrale ou l'informatique, sont basées à l'Institut Central. D'autres, comme les finances et le controlling, les ressources humaines, la communication, les affaires juridiques et éthiques, la qualité, le controlling stratégique et des risques, la gestion des investissements liés aux infrastructures et à l'équipement biomédical dépendaient de la Direction générale en 2012.

Basée sur onze indicateurs, l'application informatique «Management information system» permet au Conseil d'administration (CA) de suivre mois par mois la réalisation des objectifs stratégiques fixés en avril 2012. Adapté à une utilisation sur l'iPad, le tableau de bord du CA donne un accès direct aux indicateurs et aux documents qui leur sont liés. Facilitant l'accès aux données et la prise de décision, cette approche sera complétée par l'adaptation des tableaux de bord de la Direction générale, puis des départements médico-soignants.

Gestion des risques

L'année 2012 a vu l'actualisation du rapport de risques pour toute l'institution. L'approche métier a notamment été améliorée par une analyse plus détaillée dans les domaines de la sécurité des patients, de la gestion des ressources humaines et des finances. Parmi les actions réalisées en 2012, on relèvera encore la finalisation d'une proposition de politique générale de sécurité des systèmes d'information. Une étude sur la poursuite des diverses activités de l'hôpital lors de pannes informatiques et la capacité de reprise des applications critiques en cas de sinistre a également été menée. Il a par ailleurs été décidé d'intégrer la gestion des risques d'entreprise à l'audit interne.

Gestion de projet

Un inventaire des projets ayant un impact sur toute l'organisation a été établi. Il a été complété par des critères permettant de fixer les priorités en regard des objectifs stratégiques de l'Hôpital du Valais.

Service d'audit interne

Après approbation du concept par le Conseil d'administration, les travaux de mise en place du Service d'audit interne se sont poursuivis. Efficacité des contrôles de gestion, gestion proactive des risques et amélioration continue des processus figurent parmi les objectifs de ce service afin d'assurer un développement de l'organisation.







Infrastructures, bâtiment et équipements

Après les préparatifs de 2011, des travaux de rénovation importants ont débuté en 2012 comme la rénovation des urgences de Viège ou la rénovation des locaux de la radiologie de Martigny.

L'Hôpital du Valais s'est par ailleurs doté de nouveaux équipements médicaux, comme le «O-Arm». Installé à Sion, ce système d'imagerie médicale 3D permet des opérations avec une précision millimétrique, notamment dans le domaine de la chirurgie du rachis. Un second scanner a également été installé à l'hôpital de Sion. Dans le Haut-Valais, un équipement polyvalent a été installé permettant de combiner trois disciplines nécessitant une imagerie de pointe: l'angiographie, l'endoscopie (ERCP) et l'urologie (lithotripsie).

Les équipes bilingues de l'Unité de gestion des infrastructures et des équipements médico-techniques (UGI) ont poursuivi leurs activités transversales de maintenance des équipements biomédicaux et de développement des systèmes d'imagerie en privilégiant la polyvalence et l'internalisation des prestations.

L'UGI a également poursuivi les études stratégiques pour la centralisation des soins aigus à Sion (construction d'un nouveau bloc opératoire et d'un bâtiment ambulatoire), la stérilisation centrale à Martigny et pour la rénovation des locaux de l'hôpital de Malévoz, ainsi que la réflexion sur l'opportunité d'un site hospitalier unique dans le Haut-Valais en collaboration avec le service de la santé publique.

Finances & Controlling

L'entrée en vigueur de la structure tarifaire SwissDRG (Swiss Diagnosis Related Groups) a fortement occupé la Direction des finances en 2012. Dans la pratique, cette première année a permis de constater que l'introduction de ce nouveau système avait été très bien préparée par

l'Hôpital du Valais. À de rares exceptions près, la facturation a pu reprendre rapidement. Ces prochaines années, il s'agira d'encore optimiser les processus entre les différents prestataires de services de l'Hôpital, de manière à poursuivre la concrétisation des objectifs des SwissDRG en matière de transparence et d'efficacité.

Les négociations tarifaires menées en automne ont montré que le contexte économique représentera un défi majeur pour les hôpitaux ces prochaines années. L'Hôpital du Valais doit, et veut aussi, faire face à cette évolution. Divers projets sont déjà en cours de planification pour y parvenir.

La nouvelle organisation de l'Hôpital du Valais, instaurée par le Conseil d'administration, a débouché sur la création d'une Direction des finances. Cette nouvelle structure doit contribuer à l'amélioration concrète des processus et à une plus grande efficacité. Ces changements sont indispensables, notamment en raison des exigences croissantes dans le domaine des outils de gestion.

Ressources humaines

L'année 2012 a été marquée par les nombreux changements organisationnels liés à la nouvelle gouvernance de l'Hôpital du Valais. Les membres de la Direction générale ont commencé leur activité en septembre 2012. Avec l'arrivée de la nouvelle directrice des ressources humaines, les réflexions sur la stratégie des ressources humaines et leur intégration au nouveau projet d'établissement se sont poursuivies tout au long de l'année 2012.

Au chapitre des réalisations concrètes, les différents services des ressources humaines ont été réunis dans le bâtiment de la Direction générale à Sion. Ceci afin d'intensifier les collaborations et d'harmoniser les pratiques. Une des premières actions a été la création d'un service des salaires unique.

L'intégration du personnel ambulancier d'Alpha Rhône et la signature pour trois ans d'une nouvelle convention collective figurent parmi les nouvelles réjouissantes de l'exercice écoulé ainsi que les efforts réalisés dans le domaine du bilinguisme avec les stages mis sur pied au Centre Hospitalier du Haut-Valais et les cours d'allemand proposés au personnel infirmier.

Par ailleurs, l'Hôpital du Valais a encore affirmé son soutien à la politique cantonale de réinsertion professionnelle en signant une convention avec l'association Pygmalion proposant un accompagnement pour les personnes en difficulté de vie affichant une volonté de se réinsérer dans un milieu social et professionnel.

Affaires juridiques et éthiques

Le Service des affaires juridiques et éthiques (SAJE) assure les intérêts de l'Hôpital du Valais, soutient et conseille les organes dirigeants de l'établissement ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs dans les questions juridiques et éthiques. Il œuvre également dans la formation des équipes et collabore à la réalisation de projets.

En 2012, le SAJE a joué un rôle actif dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation de l'Hôpital du Valais, et a ainsi été appelé à fournir son soutien juridique pour le développement des instruments de gouvernance de l'hôpital.

Dans le domaine des droits des patients et de l'éthique clinique, le SAJE a été particulièrement impliqué dans la mise en œuvre de l'importante réforme du droit de la protection de l'adulte. Il a ainsi participé aux travaux sur le plan cantonal, et s'est investi dans la formation des collaborateurs de l'hôpital. Sollicité quotidiennement pour des problématiques des droits des patients, il a également mis un accent particulier sur les problématiques des directives

anticipées du patient et de l'accès du patient à son dossier, qui ont fait l'objet de nouvelles directives institutionnelles.

L'Hôpital du Valais n'échappe pas à la judiciarisation des conflits. Le SAJE a ainsi géré en 2012 un certain nombre de procédures civiles, pénales ou administratives. Sans que l'on puisse véritablement parler d'une augmentation des cas, ceux-ci deviennent de plus en plus vite juridiques et complexes.

Les législations cantonale et fédérale évoluant continuellement, le SAJE a été appelé à prendre position sur ces révisions, à participer à leur mise en œuvre ou à contribuer à la formation des collaboratrices et collaborateurs à ce sujet. Ce fut notamment le cas de la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), de la révision de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS).



Communication

Toujours soucieux d'améliorer et d'intensifier la communication avec la population valaisanne, les médecins traitants, les patients et les visiteurs, l'Hôpital du Valais a pu s'appuyer sur quatre piliers développés, améliorés ou créés en 2012: le magazine Contact, le nouveau site internet, la «newsletter» aux médecins installés et la nouvelle version des brochures d'accueil des patients.

Faisant la part belle aux témoignages, le nouveau magazine Contact a su toucher et séduire un important public au sein de l'hôpital ainsi qu'à l'extérieur. Très attendu, le site internet a répondu aux légitimes attentes en matière d'information et de convivialité d'un tel outil. Avec des informations sans cesse actualisées et destinées aux différents usagers de l'institution, il donnera à terme le pouls quotidien de l'Hôpital du Valais.

En leur fournissant des informations ciblées et actuelles, la «newsletter» a permis d'intensifier le lien avec les médecins traitants. Destinées aux patients, afin de faciliter leur séjour, les brochures d'accueil des différents sites de l'Hôpital du Valais ont été uniformisées et offrent un accès convivial et agréable aux informations utiles.

Avec ses diverses publications, tout comme avec les réponses aux sollicitations médiatiques, l'Hôpital du Valais donne ainsi un visage aux multiples compétences des milliers de personnes qui s'investissent au quotidien pour les patients valaisans.

Qualité

Figurant parmi les principaux points des divers audits auxquels l'Hôpital du Valais a participé, la qualité des soins et la sécurité des patients se situent au cœur des valeurs et des enjeux stratégiques de l'institution. En 2012, les tra-

vaux ont été poursuivis dans ce domaine et ont abouti à la définition d'un nouveau programme de développement des pratiques médico-soignantes de l'HVS.

Ce programme prévoit notamment la mise en place d'un Service de la qualité des soins et de la sécurité des patients rattaché à la Direction générale. Sa conduite sera assurée par un tandem constitué d'un médecin et d'un soignant et il s'agira de le mettre en œuvre autour des six axes suivants:

- Permettre aux soignants de soigner
- Structurer et faire vivre une démarche participative et transversale
- Renforcer la sécurité des patients
- Structurer et renforcer les relations avec les patients, leurs proches et les médecins traitants
- Mieux évaluer pour s'améliorer
- Renforcer la visibilité des projets et des résultats liés à la qualité.

Chaque axe comprend diverses démarches et actions suivies par des indicateurs. Pour une vision plus détaillée de la démarche qualité de l'Hôpital du Valais, ce dernier édite depuis trois ans son «Rapport qualité».

«La vision de notre propre futur détermine notre comportement journalier»

«Le temps passe trop vite! Pour les résidants, nous soignons chaque instant.» Cette maxime a été le fil conducteur en 2012. L'Établissement a connu un changement de Direction. Il a accueilli un nouveau directeur en la personne de M. Alexandre Clot et a remercié, suite à son départ à la retraite, M. Edouard Dubuis pour son engagement, sa détermination et sa vision durant les cinq premières années d'existence de l'EMS.

Il n'est pas possible de retenir le temps qui s'écoule, de faire revivre le passé, ni d'attraper le futur insaisissable. Néanmoins, notre présent prend ses racines dans le passé et nos réalisations, et les pistes de l'avenir s'inscriront dans la trace de nos actions présentes. C'est dire l'influence que nous pouvons avoir sur le cours du temps, et par là même sur notre vie.

«Qui n'avance pas recule», dit-on. L'EMS Gravelone entend tracer les pistes de son avenir par sa nouvelle direction. Déjà, plusieurs projets ont été lancés et dicteront le cadre de demain. Un accent tout particulier a été mis sur l'écologie. L'EMS bénéficie en termes d'énergie renouvelable de plus de 100 m² de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, l'EMS favorise la formation des jeunes par la prise en charge de stagiaires, via l'école professionnelle service communautaire de Châteauneuf, dans ses différents pôles d'activité. Il a permis aussi à un certain nombre d'employés d'institutions de la place de Sion de retrouver une activité professionnelle.

L'année 2012 a connu 26'352 journées d'hébergement.

L'EMS, comme son nom l'indique, est un lieu de prise en charge. Nous partons également du principe que c'est un lieu de vie et donc un lieu de culture et de création, c'est

pourquoi tous les bénévoles sont les bienvenus. Cet espace de rencontre intergénérationnel, interculturel et émotionnel (rires, pleurs, angoisse, mort, joie, etc.) génère une pulsion créatrice exceptionnelle dans laquelle sont associés tous les acteurs de l'établissement: résidents, familles, employés et bénévoles.

Les personnes âgées qui s'adressent à nous veulent continuer à vivre, dans la sécurité et la dignité, car continuer à vivre à domicile leur est devenu impossible. De nombreuses personnes sont venues vivre à Gravelone en raison d'un affaiblissement des facultés intellectuelles, dont la forme la plus fréquente est la maladie d'Alzheimer. Cette affection évolutive et incurable se manifeste principalement par des difficultés à acquérir de nouvelles compétences. Elle crée des troubles de la mémoire et de l'orientation dans le temps et l'espace, ainsi qu'une perte de l'indépendance. Notre mission est d'assurer également une prise en charge spécifique de ces personnes, en privilégiant les approches non médicamenteuses et en soutenant les familles et les proches. Un tel espace est en préparation. Une organisation reconnue efficace, des finances équilibrées, des équipes pluridisciplinaires consciencieuses pour accompagner nos aïeux dont la moyenne d'âge s'élève à 84 ans, sont autant de conditions indispensables aux perspectives de développement de notre établissement.

Merci à tous ceux, conseil de fondation, tout spécialement M. le Dr Raymond Pernet ancien président du CA du RSV, Mme Rose-Marie Antille ancienne vice-présidente du CA du RSV, et Mme Mirella Monnay représentante de la commune de Sion qui ont quitté le conseil de direction de l'EMS, collaborateurs, partenaires, résidants, familles, bénévoles et amis qui nous aident, nous soutiennent et nous font confiance dans l'exercice de notre mission.

Alexandre Clot Directeur





Exercice 2012 - Vue d'ensemble

Activité

Depuis le 1er janvier 2012, le nouveau catalogue SwissDRG version 1.0 a été introduit comme prévu par la LAMal. De ce fait, l'activité 2011 somatique aiguë n'est pas comparable sans retraitement des AP-DRG en SwissDRG. Par rapport à l'exercice 2011, le nombre de **sorties stationnaires** sans regroupement dans le domaine «somatique aigu» a augmenté globalement en 2012 de 3.4%. Ce taux ne correspond pas à l'augmentation de l'activité facturable qui est plus faible car environ 2.6% des sorties sont regroupées selon les nouvelles règles 2012. L'activité effective de 2012 est aussi supérieure au budget 2012. La durée moyenne de séjour est restée globalement stable.

Les journées d'hospitalisation en psychiatrie et psychogériatrie ont diminué de 13 unités.

L'activité **de réadaptation** a diminué de 17.2% soit 210 sorties.

Les journées d'hospitalisation en **gériatrie** ont fortement augmenté par rapport à 2011 de 4'145 journées soit 5.4%.

L'augmentation de **l'activité ambulatoire** a, de manière générale, été plus importante que les prévisions, en particulier pour la gynécologie, la médecine et l'oncologie et la radiologie. Comparativement à 2011, les visites ambulatoires ont augmenté de plus de 9.8%.

Charges

Globalement, les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 594.9 millions, soit une augmentation de CHF 34.6 millions ou 6.2% par rapport à 2011 dont CHF 13.4 millions proviennent des charges d'investissements subventionnés jusqu'en 2011. Les charges d'exploitation 2012 sont également supérieures de 1.7 million ou 0.3% par rapport au budget consolidé. L'augmentation en 2012 reflète la crois-

sance de l'activité et comprend les augmentations salariales et le renforcement des unités en personnel.

Produits

Globalement, les recettes d'exploitation ont augmenté de CHF 63.3 millions ou 11.3%, dont CHF 33 millions provenant du nouveau financement des hôpitaux. Les recettes passent de 558.6 millions à CHF 621.9 millions, dont 217.8 millions (35%) de participation du canton (contribution aux tarifs et subventions diverses). Comparé au budget 2012, l'écart favorable sur les recettes se monte à CHF 13.7 millions.

Résultat

Après la création d'un fonds de fluctuation de tarifs de CHF 4.5 millions, d'un fonds pour regroupement SwissDRG de CHF 0.8 million et de la diminution de la réserve de fluctuation de tarifs de CHF 0.45 million de l'Institut Central, le résultat annuel 2012 fait apparaître un bénéfice de CHF 2.36 millions contre une perte de CHF 2.8 millions en 2011. La perte budgétée 2012 s'élevait à CHF 2.4 millions. Le résultat est nettement meilleur que prévu par le fait principalement que l'augmentation des recettes est supérieure à celle des charges d'exploitation.

Bilan

Le total des actifs et des passifs a augmenté de CHF 18 millions par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 186.5 millions. Depuis, le 1er janvier 2012, les investissements immobiliers et mobiliers sont portés à l'actif du bilan de l'HVS (CHF 20.1 millions) pour être ensuite amortis selon les règles REKOLE®.

416

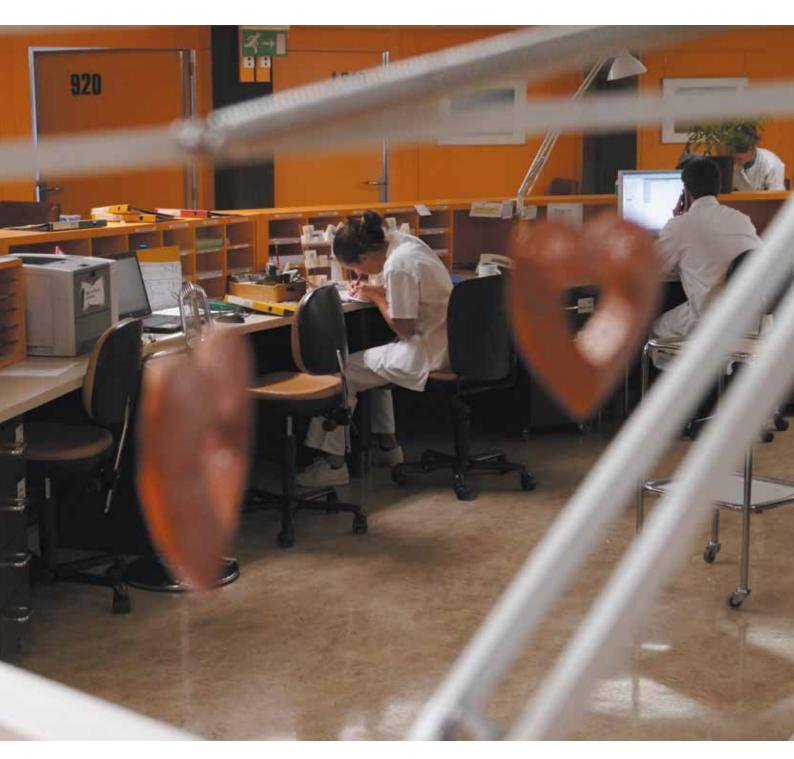
millions de francs de charges de personnel



Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2012 Comptes	2012 Budget	2011 Comptes
	CHF	CHF	CHF
Spitalzentrum Oberwallis	2'173'887	1'488'700	1'299'356
Centre Hospitalier du Centre du Valais	2'323'384	-240'800	39'144
Centre Hospitalier du Chablais ¹	-2'202'887	-4'048'654	-4'162'007
Institut Central des Höpitaux Valaisans	68'209	428'104	36'254
Résultat des centres hospitaliers ²	2'362'594	-2'372'650	-2'787'253
Résultat EMS Gravelone	1'492	-32'600	9'628
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	2'364'085	-2'405'250	-2'777'625

 $^{^1}$ Y compris résultat HDC à 55% et correction 2011 CHF -425′401.90. 2 Y compris affectation fonds fluctuation tarifs CHF 4.5 mio et regroupement SwissDRG CHF 0.8 mio.



Avec plus de 5000 collaboratrices et collaborateurs, l'Hôpital du Valais est aujourd'hui le principal employeur du canton.





CHIRURGIEN PÉDIATRE

Neuchâtelois d'origine, chirurgien pédiatre à l'Hôpital de l'enfance du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Dr Nicolas Lutz a développé très tôt des liens avec le Valais, où il travaille aujourd'hui à raison d'un mi-temps au sein du Service de chirurgie pédiatrie de l'Hôpital du Valais, à Sion. «J'ai appris à skier aux Collons», explique-t-il. «Ma mère est aujourd'hui installée à Zermatt. Mon père, basé à Crans, découvre le Valais via ses bisses. J'ai aussi accompli mon service militaire à Savatan.» Pas encore le Valais, mais suffisamment proche et montagneux pour que les liens avec le Vieux-Pays perdurent et se renforcent. Féru de montagne, le Dr Lutz a ainsi parcouru les cimes valaisannes en compagnie du guide hérensard Candide Pralong.

Si le Dr Nicolas Lutz a rejoint l'Hôpital du Valais en septembre 2012, ce n'est pourtant pas uniquement en raison de cet environnement naturel séduisant. Après un parcours de chirurgien pédiatre général, il développe rapidement un intérêt pour la traumatologie. «Au cours de notre formation, nous devons aborder ce domaine et l'aspect manuel de la traumatologie m'a intéressé. Sans oublier l'approche plus large de compréhension des accidents et de prévention qui m'a interpellé. Comment diminuer les brûlures? Les traumatismes crâniens? Toutes ces question m'ont intéressé.»

de l'enfant du CHUV. En 2012, il rejoint l'Hôpital du Valais après la mise au concours d'un poste de chirurgien pédiatre au Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), à Sion. «Il y avait un intérêt clinique à amener ici mes connaissances en traumatologie tout en renforçant l'équipe en place.»

«Je suis arrivé un premier septembre et mes premières impressions ont été excellentes», se souvient le Dr Lutz. «J'ai découvert un hôpital à taille humaine où tout le monde est très disponible. Mais aussi un hôpital qui "tourne" et qui peut absorber un nombre important de pathologies, avec une activité très importante pour sa taille. Pour la chirurgie, qui reste un compagnonnage, c'est aussi un avantage. On est vite dans le bain et on pratique beaucoup.»

«Satisfait et heureux» de travailler à l'Hôpital du Valais, le Dr Nicolas Lutz a également découvert des patients parfois indisciplinés dans leur suivi de traitement, mais sympathiques. «Il y a une forme de gentillesse, de politesse. Les enfants se tiennent bien en consultation. Le Valais est encore un canton où, dans le domaine de la médecine, la relation de confiance prime sur le reste. Tout cela rend le travail très agréable.»



Comptes de résultat

Le compte d'exploitation 2012 de l'Hôpital du Valais, avec ses trois centres ainsi que l'Institut Central, a été établi selon les lignes directrices du manuel des hôpitaux suisses (REKOLE), ainsi que sur la base des dispositions légales et des directives internes.

Il comprend toutes les entités de l'Hôpital du Valais, Institut Central compris. Les charges et produits de l'Hôpital du Chablais et de l'EMS Gravelone n'ont pas été consolidés avec les comptes d'exploitation de l'Hôpital du Valais.

Les comptes se soldent par un bénéfice de CHF 2.36 millions. Ce résultat est composé:

- du bénéfice d'exploitation de l'Hôpital du Valais de CHF 2'698'592.34,
- des corrections de subventions des années précédentes de CHF 89'403.35
- des corrections des résultats 2011 de l'Hôpital du Chablais de CHF 124'598.10
- de l'estimation de la prise en compte du résultat 2012 de l'Hôpital du Chablais de CHF -550'000,
- du résultat de l'EMS de CHF 1'491.53.

Produits

Par rapport à l'année précédente, le total des produits d'exploitation a augmenté de près de CHF 63.3 millions (11.3%) en 2012 pour s'établir à CHF 621.9 millions. Cette croissance des produits (assurances et canton) résulte de plusieurs facteurs:

- Les recettes ont augmenté de CHF 33 millions pour le financement des investissements à la suite de l'introduction selon la LAMal du nouveau financement des hôpitaux en Suisse.
- L'augmentation des recettes «assurances et autres garants» est liée à l'augmentation de l'activité stationnaire et ambulatoire (voir chapitre activité). En outre, les tarifs stationnaires ont augmenté, en moyenne, de 3.2% entre 2011 et 2012.
- Comparativement à 2011, les recettes ambulatoires et de l'hôpital de jour ont augmenté sans augmentation du tarif.
- Les contributions cantonales se répartissent entre la contribution cantonale aux tarifs et les subventions diverses
- La contribution cantonale aux tarifs a augmenté de CHF 6.7 millions par rapport à 2011 et s'élève à CHF 194.9 millions. Le Conseil d'État a aussi reconnu des prestations d'intérêt général pour l'Hôpital du Valais.

Les subventions indépendantes des tarifs comprennent pour l'Hôpital du Valais en premier lieu le financement des prestations d'intérêt général reconnu par le Conseil d'État (par exemple le service d'urgences ambulatoires). Sont également comprises dans ces subventions les rémunérations pour des mandats de prestations particulières (médecine pénitentiaire, psychiatrie ambulatoire, médecine d'urgence du SMUR, le service d'ambulances, soins palliatifs et le mandat de pédopsychiatrie).

Charges

Les charges d'exploitation se scindent en deux groupes: salaires et charges sociales ainsi que d'autres charges d'exploitation.

Les salaires et les charges sociales se montent à CHF 416.6 millions, représentant 70% des charges, en augmentation de CHF 17.8 millions soit de 4.5% par rapport aux comptes 2011. Le budget 2012 est dépassé de CHF 2.6 millions soit de 0.6%.

Les accords salariaux et sociaux conclus pour 2012 comprennent l'attribution des parts d'expérience (en moyenne 1.1%), aucun renchérissement et une augmentation réelle des salaires de 0.2%. Les dotations en personnel et les compétences ont été renforcées par rapport à 2011 dans plusieurs domaines médicaux et des soins. De plus, le CHCVs a repris au mois de juin le personnel et l'activité d'ambulance de la société Alpha Rhône SA, en faillite.

Les autres charges d'exploitation augmentent de CHF 16.8 millions soit de 10.4%. La principale augmentation est due à l'intégration dans les comptes d'exploitation des charges d'investissements soit les amortissements et des loyers pour CHF 13.4 millions. Pour le reste, les autres charges concernent principalement le matériel médical, les produits alimentaires, les charges de ménage, l'entretien,

l'eau et l'énergie, les charges financières de l'administration et de l'informatique. Les charges d'exploitation respectent le budget 2012.

L'augmentation du matériel médical et des médicaments est fortement liée à l'évolution de l'activité ambulatoire et stationnaire.

Compte de résultat consolidé de l'activité hospitalière de l'Hôpital du Valais ³

	2012 Comptes consolidés	2012 Budgets consolidés	2011 Comptes consolidés
CHARGES	CHF	CHF	CHF
Salaires			
Médecins	68'081'441.07	68'636'600.85	64'056'390.69
Personnel soignant	133'663'095.62	129'941'886.00	129'389'020.99
Personnel médico-technique	29'976'812.67	30'140'620.00	29'081'691.19
Personnel médico-thérapeutique	11'613'242.74	11'257'057.00	10'970'485.02
Services sociaux	1'243'950.90	1'264'092.00	1'264'639.25
Personnel de maison et de cuisine	31'888'681.68	32'150'414.95	31'318'092.22
Services logistiques et techniques	6'557'506.90	6'943'842.00	6'096'556.86
Personnel administratif	47'047'937.29	47'667'351.85	43'734'998.27
Total salaires	330'072'668.87	328'001'864.65	315'911'874.49
Charges sociales, honoraires et autres charges			
Charges sociales	71'653'683.85	70'901'882.98	68'203'748.47
Honoraires des médecins	11'156'729.53	10'435'100.00	10'983'907.67
Charges du personnel	3'734'018.69	4'677'241.70	3'710'531.75
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	416'617'100.94	414'016'089.33	398'810'062.38
Charges de matériel, de marchandises et de services			
Matériel médical d'exploitation	96'653'529.35	96'899'052.30	92'765'659.83
Charges de produits alimentaires	11'156'401.22	11'538'167.90	11'347'756.88
Charges de ménage	6'540'984.41	6'490'686.80	6'306'978.27
Entretien et réparation	16'022'028.10	14'656'110.30	14'992'477.60
Charges d'utilisation des installations selon LAMal	5'881'585.60	7'149'580.14	5'707'882.50
Amortissements	1'075'389.20	965'852.25	0.00
Loyers	13'054'809.05	12'195'770.13	0.00
Charges d'intérêts des actifs immobilisés	87'912.50	0.00	0.00
Amortissements Fondation Providence	0.00	0.00	787'830.00
Eau et énergie	5'526'213.44	5'650'121.45	5'513'272.81
Charges financières	974'779.31	1'390'000.00	1'165'560.35
Intérêts Fondation Providence	0.00	0.00	197'172.95
Charges de l'administration et de l'informatique	11'234'011.29	11'172'053.23	11'165'289.42
Autres charges liées aux patients	4'271'126.33	4'074'628.75	4'414'007.96
Autres charges non-liées aux patients	5'789'117.06	7'027'622.40	5'340'258.71
Prestations de réadaptation CRR (SUVA)	0.00	0.00	1'725'900.00
Total charges de matériel, de marchandises et de services	178'267'886.86	179'209'645.65	161'430'047.28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	594'884'987.80	593'225'734.98	560'240'109.66

³ Cf. annexe aux comptes au 31.12.2012 concernant la méthode et le périmètre de consolidation (sans charges et recettes de l'Hôpital du Chablais et de l'Établissement médico-social Gravelone).

Compte de résultat consolidé de l'activité hospitalière de l'Hôpital du Valais (suite) 4

	2012 Comptes consolidés	2012 Budgets consolidés	2011 Comptes consolidés
PRODUITS	CHF	CHF	CHF
Produits d'exploitation	<u></u>		
Recettes assurances et autres garants	362'008'672.55	353'537'707.54	341'020'196.03
Financement des investissements assurances et autres garants	18'077'995.28	15'903'158.56	0.00
Contributions cantonales aux tarifs	194'856'885.60	194'754'200.00	188'120'667.93
Financement des investissements Etat du Valais	14'940'229.15	14'615'009.63	0.00
Diverses recettes	23'987'924.84	21'340'206.94	21'324'044.30
Subventions diverses	8'025'088.82	8'060'421.00	5'404'690.58
Subventions mandat de réadaptation ⁵	0.00	••••••••••••••••	1'725'900.00
Subvention dettes reprises par l'Etat VS Fondation Providence	0.00	0.00	985'002.95
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	621'896'796.24	608'210'703.67	558'580'501.79
Affectation au fonds de compensation d'investissements ⁶	19'013'216.10	17'357'618.19	0.00
Attribution au fonds de fluctuation de tarifs	4'500'000.00	0.00	0.00
Attribution au fonds de regroupement SwissDRG	800'000.00	0.00	0.00
BENEFICE / PERTE (-) D'EXPLOITATION	2′698′592.34	-2'372'649.50	-1'659'607.87
Charges et produits exceptionnels	•		
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00	0.00
Corrections subventions années précédentes	89'403.35	0.00	12'647.87
Total charges et produits exceptionnels	89′403.35	0.00	12'647.87
Corrections résultats 2011-2010 de l'Hôpital du Chablais	124'598.10	0.00	-54'953.00
Estimation de la prise en compte du résultat 2012/2011 de l'Hôpital du Chablais à 55%	-550'000.00	0.00	275'000.00
Attribution au fonds rénovation bâtiment et installation de l'ICHV	0.00	0.00	-1'360'340.09
BENEFICE / PERTE (-) (sans EMS Gravelone)	2'362'593.79	-2'372'649.50	-2'787'253.09
Résultats de l'EMS Gravelone	1'491.53	-32'600.00	9'628.44
Tioodida de l'Ewio diavolorio	1 401.33	-52 000.00	5 020.44
BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE	2'364'085.32	-2'405'249.50	-2'777'624.65
TOTAL CHARGES (Y compris ICHV et sans charges HDC et EMS)	594'884'987.80	593'225'734.98	560'240'109.66
TOTAL PRODUITS (Y compris ICHV et sans recettes HDC et EMS)	621'986'199.59	608'210'703.67	558'593'149.66

⁴ Cf. annexe aux comptes au 31.12.2012 concernant la méthode et le périmètre de consolidation (sans charges et recettes de l'Hôpital du Chablais et de

l'Établissement médico-social Gravelone).

5 Y compris contributions aux SMUR CHF 600'000, à l'ICHV et à divers mandats.

6 Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 13 al.3 de l'ordonnance sur la planification et le financement.

Compte de résultat de l'EMS Gravelone

	2012 Comptes	2012 Budgets	2011 Comptes
CHARGES	CHF	CHF	CHF
Salaires	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••		•••••
Personnel soignant	2'872'537.70	2'850'000.00	2'777'438.45
Personnel animation et aumônerie	114'198.00	112'000.00	116'308.35
Personnel administratif	238'153.50	218'000.00	218'084.55
Personnel de maison et hôtelier	1'185'460.90	1'199'000.00	1'151'088.60
Service technique	142'591.70	141'000.00	140'676.60
Variations provisions pour vacances et heures supplémentaires	4'089.85		9'292.75
Total salaires	4'557'031.65	4'520'000.00	4'412'889.30
	•••••		
Charges sociales, honoraires et autres charges			
Charges sociales	916'202.60	870'100.00	829'426.35
Honoraires de tiers	34'762.80	56'500.00	59'784.10
Charges du personnel	25'463.45	19'000.00	24'635.35
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	5'533'460.50	5'465'600.00	5'326'735.10
Charges de matériel, de marchandises et de services	•••••		
Matériel médical	77'712.65	75'000.00	68'147.75
Produits alimentaires	309'782.08	351'000.00	324'128.47
Charges ménagères	116'190.54	113'000.00	110'529.05
Entretien et réparations	96'264.74	84'000.00	116'713.20
Charges des investissements	457'674.75	302'000.00	521'447.18
Eau et énergie	137'587.75	173'000.00	123'626.10
Variations provisions	8'000.00		67'434.15
Frais d'administration	79'682.65	62'000.00	45'540.40
Frais d'animation	43'459.40	42'000.00	45'196.35
Assurances, taxes et transports	62'524.61	56'000.00	49'513.06
Total charges de matériel, de marchandises et de services	1'388'879.17	1'258'000.00	1'472'275.71
			A.W
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6'922'339.67	6'723'600.00	6'799'010.81

Compte de résultat de l'EMS Gravelone (suite)

	2012 Comptes	2012 Budgets	2011 Comptes
PRODUITS	CHF	CHF	CHF
Produits d'exploitation			
Taxes de pension et prestations aux résidents	3'686'121.80	3'510'000.00	3'623'408.40
Taxes de soins et d'impotence	1'467'476.10	1'470'000.00	1'467'931.75
Subventions diverses à l'exploitation	1'545'759.50	1'501'000.00	1'495'535.85
Autres prestations à des tiers	18'119.20	12'000.00	21'343.90
Autres prestations au personnel	28'657.70	32'000.00	28'850.60
Produits de la cafétéria dans l'exploitation	95'916.90	85'000.00	90'378.75
Loyers	34'980.00	33'000.00	34'390.00
Produits divers	46'800.00	48'000.00	46'800.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6'923'831.20	6'691'000.00	6'808'639.25
BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE	1'491.53	-32'600.00	9'628.44



186

millions au total du bilan

Admissions de l'hôpital de Martigny.

Bilan 2012

Actifs

En 2012, les comptes de liquidités (comptes bancaires principalement) ont diminué de CHF 4.5 millions et s'élèvent à CHF 2.1 millions. Cette diminution est due au rapatriement en fin d'année.

Le volume des **débiteurs** (en grande majorité des débiteurs concernant les factures des patients à payer par des assurances qui eux ont augmenté) a légèrement baissé. Mais il reste très élevé depuis 2011 (CHF 113.5 millions) pour les raisons ci-après.

- L'État ne subventionne plus les investissements ce qui provoque une baisse de près CHF 10 millions.
- Selon la nouvelle ordonnance, les acomptes de subvention de l'État du Valais sont payés à 95% du budget notifié. Le poste s'élève au 31 décembre 2012 à CHF 8 millions.
- Les assureurs continuent à faire des demandes de compléments d'information ce qui augmente le délai de paiement. L'introduction en 2012 des SwissDRG a rendu le codage plus complexe. De plus, nous ne sommes qu'à la deuxième année d'expérience sur l'introduction au niveau suisse de nouvelles nomenclatures de référence aussi bien pour la codification de maladies que pour la codification des interventions. Ce changement est marqué par son ampleur considérable et des règles de codification nécessitant de nombreux compléments d'information. Ce processus a ralenti considérablement la codification des dossiers 2011 et 2012.
- Le débiteur Hôpital du Chablais représente la part valaisanne du résultat cumulé des années 2004 à 2012 et figure en contrepartie sous les fonds propres.

En 2012 **les stocks** ont augmenté d'environ CHF 1.3 million par rapport à 2011. L'augmentation concerne principalement le CHCVs, en raison de l'intégration de la gestion automatique dans les salles d'opération au niveau du matériel d'ostéosynthèse. Dans les autres centres, les stocks sont globalement restés stables. Ces stocks concernent principalement les services, le combustible, le bloc opératoire, la radiologie, l'économat, la cuisine, le magasin central et la pharmacie.

Les **actifs transitoires et de régularisation** augmentent de CHF 15.7 millions de francs. La variation est, entre autres, liée à l'augmentation du nombre de patients à cheval sur les années 2011 et 2012 et surtout des cas non codés.

Les **actifs immobilisés** ont augmenté de CHF 8.5 millions du fait de l'introduction du nouveau financement des hôpitaux. Dès le 1^{er} janvier 2012, l'Hôpital doit investir dans les bâtiments et les équipements et porter ces investissements au bilan. Les amortissements comptables suivent les règles REKOLE, soit un amortissement économique constant.

Passifs

Les dettes aux fournisseurs et les autres dettes à court terme ont diminué par rapport à 2011. À la fin 2012, les dettes bancaires ont baissé de CHF 6.7 millions par rapport à l'année précédente, mais restent toujours élevées pour un montant de CHF 92.4 millions. L'encaissement de toutes les subventions 2011 d'investissements (près de CHF 10 millions) a amélioré nos dettes. Les besoins en fonds de roulement ont augmenté principalement en raison du retard dans la facturation des prestations et d'un versement des acomptes de subvention à 95%.

Globalement, les **provisions** augmentent par rapport à 2011 et s'élèvent à 13.2 millions de francs.

Elles concernent principalement les heures supplémentaires, les vacances non prises et la caisse de retraite Comunitas.

Les fonds augmentent fortement par rapport à 2011 (CHF 23.8 millions) pour un montant total de CHF 28.5 millions pour les raisons suivantes:

- création d'un fonds de compensation des investissements selon l'ordonnance cantonale de CHF 19 millions,
- création d'un fonds de fluctuation des tarifs de CHF 4.5 millions,
- création d'un fonds de regroupement des SwissDRG de CHF 0.8 million.

Les fonds propres ont augmenté suite à l'enregistrement du bénéfice de l'exercice 2012 de CHF 2.4 millions. Sans les fonds propres de l'Institut Central et de l'Hôpital du Chablais, il ressort du bilan de l'Hôpital du Valais que les fonds propres sont négatifs de CHF 382'248.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais 7

	31.12.2012	31.12.2011
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Caisses	136'016.50	143'253.45
CCP	145'253.52	149'873.47
Banques	1'845'552.74	6'355'613.86
Total liquidités	2'126'822.76	6'648'740.78
Débiteurs	105'798'872.93	102'943'141.08
Ducroire	-3'877'166.17	-4'021'948.52
Débiteur Hôpital du Chablais (résultats 2004-2012)	3'151'362.10	3'576'764.00
Débiteur Etat du Jura (Subv. exploitation)	0.00	27'352.00
Débiteur Etat du Valais (ICHV)	78'212.12	0.00
Débiteur Etat du Valais (Subv. exploitation)	8'055'941.36	3'734'662.47
Débiteur Etat du Valais (Subv. investissements)	311'567.17	10'162'362.90
Total débiteurs	113'518'789.51	116'422'333.93
Autres créances	260'226.18	332'579.49
Total autres créances et c/c	260'226.18	332'579.49
Stocks	18'589'068.30	17'304'263.82
Actifs transitoires	31'878'544.88	16'181'499.97
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	166'373'451.63	156'889'417.99
ACTIFS IMMOBILISES		
Titres	34'606.00	34'606.00
Immeubles	4'543'360.85	1'941'000.00
Equipements fixes	929'725.50	0.00
Bâtiments Fondation de la Providence	0.00	6'137'080.00
Transformation Hôpital de Gravelone en EMS ⁸	3'200'000.00	3'500'000.00
Equipements	10'389'799.41	0.00
Investissements en cours	1'011'077.26	0.00
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	20'108'569.02	11'612'686.00
TOTAL DES ACTIFS	186'482'020.65	168'502'103.99

 $^{^7}$ Cf. annexe aux comptes au 31.12.2012 concernant la méthode et le périmètre de consolidation. 8 Investissements nets déduits du subventionnement de l'Etat du Valais CHF 1'979'204.30.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais (suite)

	31.12.2012	31.12.2011
PASSIFS	CHF	CHF
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
DETTES	······································	
Fournisseurs - créanciers	23'605'938.44	24'937'184.13
Créancier Etat du Valais (ICHV)	0.00	377'057.24
Créancier Hôpital du Chablais (Subv. 2011-2012)	713'372.09	3'546'941.24
Total fournisseurs et créanciers	24'319'310.53	28'861'182.61
Autres dettes à court terme	8'107'907.20	5'226'511.62
Acompte subvention cas non codés & à cheval	12'009'065.60	6'125'869.85
Dettes reprises par l'État du Valais, Fondation de la Providence	0.00	6'137'080.00
Total autres dettes	20'116'972.80	17'489'461.47
BCVs c/c	35'895'141.50	49'066'704.70
UBS c/c	26'087.20	473'792.10
UBS avance à terme fixe 3 mois	36'335'000.00	29'500'000.00
BCVs avance à terme fixe 10 ans	20'000'000.00	20'000'000.00
UBS leasing ambulances	109'606.85	0.00
Total dettes bancaires	92'365'835.55	99'040'496.80
	02 000 000.00	
Provisions	13'222'588.02	12'650'432.34
Provision monitoring SwissDRG	193'777.60	0.00
Passifs transitoires	1'991'047.59	2'326'594.15
TOTAL DETTES	152'209'532.09	160'368'167.37
EONIDS ET DONATIONS		
FONDS ET DONATIONS	00,000,007	001000 F7
Fonds de réserve cantonal	22'058.97	22'029.57
Fonds de contribution professionnelle des Syndicats	22'745.10	276'518.40
Fonds promotion de la Santé	4'751.25	4'758.75
Fonds de régularisation des tarifs de pension EMS	150'000.00	150'000.00
Fonds de fluctuation des tarifs	4'750'000.00	700'000.00
Fonds regroupement SwissDRG	800'000.00	0.00
Fonds développement et recherche médicale		778'310.28
Fonds divers et donations	3'009'986.15	2'760'385.30
Fonds de compensation des investissements	19'013'216.10	0.00
TOTAL FONDS ET DONATIONS	28'466'468.92	4'692'002.30
CAPITAUX PROPRES	······································	
Capital de Fondation de l'ICHV	30'000.00	30'000.00
Réserve libre de l'ICHV	2'867'287.00	2'831'033.50
Part du bénéfice de l'Hôpital du Chablais (55%) reporté	3'576'764.00	3'356'717.00
Bénéfice / perte (-) reporté	-3'032'116.68	1'808.47
Bénéfice / perte (-) de l'exercice ⁹	2'364'085.32	-2'777'624.65
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	5'806'019.64	3'441'934.32
TOTAL DES PASSIFS	186'482'020.65	168'502'103.99

 $^{^9}$ Y compris part valaisanne de l'Hôpital du Chablais 55% (en 2012 CHF -425'401.9 et en 2011 CHF 220'047).







Comptabilité des immobilisations

L'Hôpital du Valais tient une comptabilité des immobilisations subventionnées depuis le 1er janvier 2009 afin de répondre aux exigences légales de l'OCP (Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002,

état le 1^{er} janvier 2009). Depuis le 1^{er} janvier 2012 et à la suite de la modification de la LAMal, les investissements ne sont plus exclus des coûts imputables à la LAMal. De ce fait, les investissements et loyers 2012 font partie du compte d'exploitation.

Bilan des immobilisations subventionnées	31.12.2012	31.12.2011
	CHF	CHF
Actifs immobilisés		
Equipements	54'231'338.75	53′360′608.42
Fonds d'amortissements	-38′586′706.91	-29′168′411.14
Compensation valeur équipements	-15'644'631.84	-24′192′197.28
Total actifs immobilisés	0.00	0.00

Compte d'exploitation des immobilisations subventionnées	2012	2011
	CHE	CHE
	CHI	CIII
Investissements		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Investissements de CHF 3'000 à 10'000	0.00	2'258'516.73
Total investissements	0.00	2'258'516.73
Amortissements et loyers		
Amortissements des équipements	9'418'295.77	9'796'624.08
Loyers mise à disposition gratuite infrastructure	0.00	11'890'599.62
Total amortissements et loyers	9'418'295.77	21'687'223.70
Compensation investissements		
Subvention investissements de CHF 3'000 à 10'000	0.00	-2'258'516.73
Compensation amortissements	-9'418'295.77	-9'796'624.08
Subvention loyer	0.00	-11'890'599.62
Total Compensation investissements	-9'418'295.77	-23'945'740.43
Total prestations internes	0.00	0.00

Activité

Activité somatique aiguë (stationnaire) 10

	szo				СНС	Vs			Hôpital du	ı Valais		
	2012	2011	Diff.	Diff.%	2012	2011	Diff.	Diff.%	2012	2011	Diff.	Diff.%
Médecine					•							
Journées	29′876	29'507	369	1.3%	77'793	70'559	7'234	10.3%	107'669	100'066	7603	7.6%
Sorties	3′543	3'513	30	0.9%	9'066	8'374	692	8.3%	12'609	11'887	722	6.1%
Durée moyenne de séjour (DMS)	8.44	8.39	0.05	0.6%	8.52	8.26	0.26	3.1%	8.50	8.30	0.20	2.4%
Chirurgie	:				•				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	***************************************		
Journées	28'287	27'625	662	2.4%	59'613	59'961	-348	-0.6%	87'900	87'586	314	0.4%
Sorties	5'103	4'880	223	4.6%	7'817	7'608	209	2.7%	12'920	12'488	432	3.5%
DMS	5.58	5.64	-0.06	-1.1%	7.63	7.95	-0.33	-4.1%	6.82	7.05	-0.23	-3.3%
Gynécologie-Obstétrique	:											
Journées	6'186	5'799	387	6.7%	13'744	14'045	-301	-2.1%	19'930	19'844	86	0.4%
Sorties	1'160	1'106	54	4.9%	2'746	2'768	-22	-0.8%	3'906	3'874	32	0.8%
DMS	5.29	5.25	0.04	0.8%	5.01	5.09	-0.08	-1.6%	5.09	5.14	-0.04	-0.8%
Pédiatrie	:											
Journées	6'049	5'969	80	1.3%	13'840	14'426	-586	-4.1%	19'889	20'395	-506	-2.5%
Sorties	1'467	1'473	-6	-0.4%	2'954	2'948	6	0.2%	4'421	4'421	0	0.0%
DMS	4.09	4.09	0.00	0.0%	4.58	4.79	-0.20	-4.2%	4.42	4.55	-0.14	-3.0%
Oncologie	:				•							
Journées	:				926	1'555	-629	-40.5%	926	1'555	-629	-40.5%
Sorties	:				263	332	-69	-20.8%	263	332	-69	-20.8%
DMS	:				4.65	5.56	-0.90	-16.3%	4.65	5.56	-0.90	-16.3%
Total												
Journées	70'398	68'900	1'498	2.2%	165'916	160'546	5'370	3.3%	236'314	229'446	6'868	3.0%
Sorties	11'273	10'972	301	2.7%	22'846	22'030	816	3.7%	34'119	33'002	1'117	3.4%
DMS	6.25	6.27	-0.02	-0.3%	7.24	7.25	-0.01	-0.2%	6.91	6.93	-0.01	-0.2%

Les disciplines sont regroupées de la manière suivante:

Médecine: Cardiologie cantonalisée, Cardiologie non-cantonalisée, Médecine, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Soins palliatifs.

Chirurgie: Chirurgie cardiaque cantonalisée, Chirurgie cardiaque non-cantonalisée, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie générale, Neurochirurgie spécialisée, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.

Gynécologie-Obstétrique: Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.

Pédiatrie: Chirurgie pédiatrique, Néonatologie, Nurserie, Pédiatrie. Oncologie: Oncologie/hématologie, Oncologie lourde, Radio-oncologie

¹⁰ Ces données diffèrent de celles utilisées pour la facturation. L'activité 2011 est en APDRG version 6 et en SwissDRG vers.1 non regroupée en 2012. Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médicosociaux dans l'assurance-maladie. HDC non compris.

Autres activités stationnaires 11

		SZ	0			СНО	CVs			CI	НС			Hôpital d	u Valais	
	2012	2011	Diff.	Diff. %	2012	2011	Diff.	Diff. %	2012	2011	Diff.	Diff. %	2012	2011	Diff.	Diff. %
Gériatrie	•								:							
Journées	9'116	8'366	750	9.0%	44'735	43'450	1'285	3.0%	27'344	25'234	2'110	8.4%	81'195	77'050	4'145	5.4%
Sorties	416	439	-23	-5.2%	1'477	1'353	124	9.2%	903	956	-53	-5.5%	2'796	2'748	48	1.7%
DMS	21.62	19.25	2.37	12.3%	30.32	32.40	-2.08	-6.4%	30.53	25.63	4.90	19.1%	29.09	27.94	1.15	4.1%
Psychiatrie	:															
Journées	12'533	13'359	-826	-6.2%	8'719	8'754	-35	-0.4%	40'579	39'731	848	2.1%	61'831	61'844	-13	0.0%
Sorties	475	491	-16	-3.3%	186	193	-7	-3.6%	1'595	1'433	162	11.3%	2'256	2'117	139	6.6%
DMS	26.88	28.02	-1.14	-4.1%	47.75	45.57	2.18	4.8%	25.05	30.31	-5.26	-17.4%	27.30	31.17	-3.86	-12.4%
Réadaptation																
Journées					19'063	21'671	-2'608	-12.0%					19'063	21'671	-2'608	-12.0%
Sorties					1'013	1'223	-210	-17.2%					1'013	1'223	-210	-17.2%
DMS					18.84	17.57	1.27	7.2%					18.84	17.57	1.27	7.2%
Lit d'attente																
Journées	332	495	-163	-32.9%	4'104	5'364	-1'260	-23.5%	1'636	594	1'042	175.4%	6'072	6'453	-381	-5.9%
Sorties	20	37	-17	-45.9%	107	98	9	9.2%	44	14	30	214.3%	171	149	22	14.8%
DMS	12.30	14.89	-2.59	-17.4%	46.29	53.27	-6.98	-13.1%	36.73	39.86	-3.13	-7.9%	39.85	42.48	-2.62	-6.2%
Total																
Journées	21'981	22'220	-239	-1.1%	76'621	79'239	-2'618	-3.3%	69'559	65'559	4'000	6.1%	168'161	167'018	1'143	0.7%
Sorties	911	967	-56	-5.8%	2'783	2'867	-84	-2.9%	2'542	2'403	139	5.8%	6'236	6'237	-1	0.0%
DMS	24.16	23.53	0.62	2.6%	27.92	27.67	0.25	0.9%	27.20	28.50	-1.30	-4.6%	27.08	27.35	-0.27	-1.0%

Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie.

Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation.

Psychiatrie: y compris la psychogériatrie et la pédopsychiatrie.

Dans ce rapport, le centre valaisan de pneumologie (CVP) a été intégré au total du CHCVs et du RSV.

Journées malades selon la définition SwissDRG et l'année 2011 a été retraitée selon cette nouvelle définition.

Activité ambulatoire 12

		SZ	0			CHC	Vs			СН	IC			Hôpital d	u Valais	
	2012	2011	Diff.	Diff. %	2012	2011	Diff.	Diff. %	2012	2011	Diff.	Diff. %	2012	2011	Diff.	Diff. %
Somatique aigu	•				* * * * *											
Médecine	19'315	18'334	981	5.4%	75'160	66'395	8'765	13.2%					94'475	84'729	9'746	11.5%
Chirurgie	17'986	16'416	1'570	9.6%	71'281	66'215	5'066	7.7%					89'267	82'631	6'636	8.0%
Gynécologie- Obstétrique	3'518	3'418	100	2.9%	14'936	12'965	1'971	15.2%					18'454	16'383	2'071	12.6%
Pédiatrie	3'462	3'311	151	4.6%	15'775	15'307	468	3.1%					19'237	18'618	619	3.3%
Oncologie	9'019	8'384	635	7.6%	33'136	31'760	1'376	4.3%				• • • • • • • • • • • • •	42'155	40'144	2'011	5.0%
Autres	20'795	20'816	-21	-0.1%	27'500	18'756	8'744	46.6%				• • • • • • • • • • • • •	48'295	39'572	8'723	22.0%
Total	74'095	70'679	3'416	4.8 %	237'788	211'398	26'390	12.5%					311'883	282'077	29'806	10.6%
Non somatique aigu	*				** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **											
Médecine	:								7	7	0	0.0%	7	7	0	0.0%
Autres	:				52	5	47	940.0%	40	389	-349	-89.7%	92	394	-302	-76.6%
Psychiatrie	26'035	24'544	1'491	6.1 %	4	788	-784	-99.5%	74'725	68'033	6'692	9.8%	100'764	93'365	7'399	7.9%
Gériatrie	:				653	257	396	154.1%	165	118	47	39.8%	818	375	443	118.1%
Réadaptation					1'247	1'453	-206	-14.2%					1'247	1'453	-206	-14.2%
Total	26'035	24'544	1'491	6.1 %	1'956	2'503	-547	-21.9%	74'937	68'547	6'390	9.3%	102'928	95'594	7'334	7.7%
Total somatique aigu et non somatique aigu	100'130	95'223	4'907	5.2%	239'744	213'901	25'843	12.1%	74'937	68'547	6'390	9.3%	414'811	377'671	37'140	9.8%

 $^{^{\}rm 12}~$ - Source des données: Hôpital du Valais; traitement des données: OVS, 13.03.13.

⁻ HDC non compris.

⁻ Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation.

⁻ Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'Hôpital du Valais.

⁻ Pour les disciplines transversales (laboratoire, physiothérapie, etc..) la classification se fait en fonction de l'établissement.

Activité des laboratoires

Activités	Nom	Nombre de points OFAS			nbre d'analyses	
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
1. Laboratoire de Sion			:			
Chimie clinique	8'908'219	8'158'862	7'745'334	776′444	687′725	625′984
Génétique	338′616	338′987	412′529	1′423	1′390	1′525
Hématologie	2'926'955	2'700'687	2'398'162	203′146	188'046	174′879
Immuno-allergologie	983′198	944′044	945′882	51′442	47′696	43′192
Microbiologie	8'381'277	7'688'283	6'735'220	133′380	120′109	107′956
Toxicologie forensique	400'445	396′795	399′384	1'303	1′253	1′302
Taxes + centralisation	5'656'539	7'336'530	6'940'059	7'837	9'864	6′877
2. Laboratoires – Sites		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Haut-Valais (Brigue-Viège)	4'537'776	5'130'954	4'884'553	354'637	336′288	313'061
Sierre/Montana	3'030'651	3'114'339	2'903'776	273'037	243′261	237′155
Martigny	2'596'737	2'782'312	2'639'015	246′698	231′936	220′139
Chablais (Monthey-Aigle)	5'278'422	6'140'208	5'504'475	419′803	412′403	375′868
Total	43′038′835 ¹³	44′731′971	41′508′389 14	2'469'150	2'279'971	2'107'968

Activité de l'histocytopathologie			
Activités		Nombre de	cas
	2012	2011	2010
Cytologie	41′490	41′505	39'593
Pathologie	20′393	19′967	19'996
Total	61′883	61′472	59′589
Autopsies	33	39	43
	•••••	••••	
Nombre total de points TARMED	10'216'851	9'762'218	9'480'950

Nouvelle réduction de la nomenclature tarifaire au 01.01.2012.
 Réduction de la nomenclature tarifaire dès le 01.07.2009 et pertes des analyses du CTS dès juin 2009.

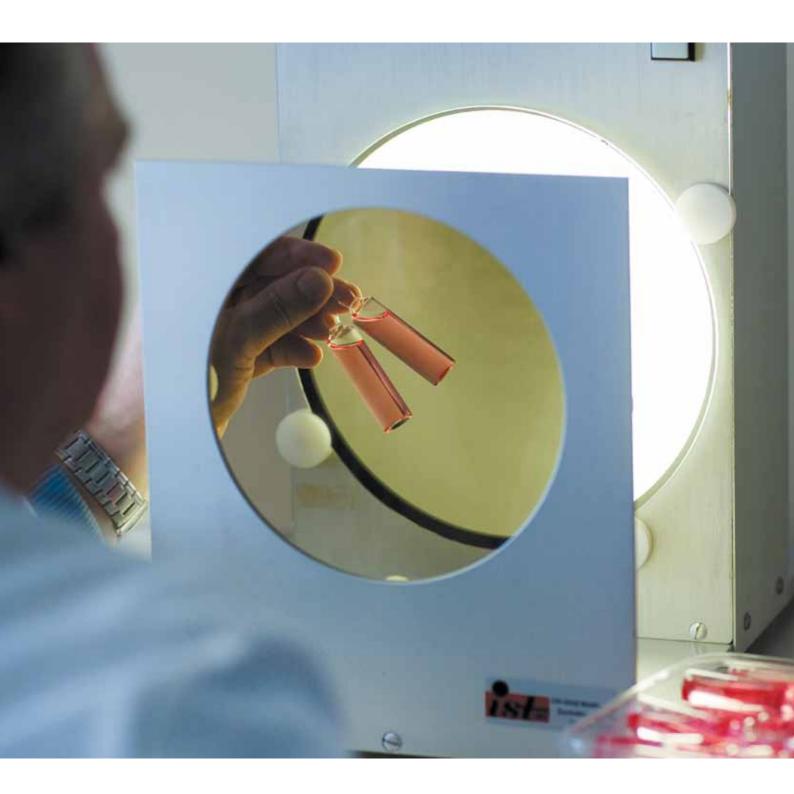




Nombre de consultations de l'Institut Central

	20	12	2011		2010		
	Ambulatoire	Hospitalier	Ambulatoire	Hospitalier	Ambulatoire	Hospitalier	
Génétique médicale	196	-	282	-	139	-	
Hématologie	3′723	999 ¹⁵	2′726	1′642	3′147	1′571	
Immuno-allergologie	1′831	280	1'465 ¹⁶	251	156 ¹⁷	293	
Maladies Infectieuses	6′528	5′646	5′528	5′611	4'242	3′769	
Médecine du travail	744	-	772	- :	529	- :	
Pharmacie, assistance sur site & réponses à la hotline	-	292 & 965	-	322 & 990	-	327 & 1054	
Médecine légale & recherches en paternité	133 & 23	-	12	- :	24	- :	

Les patients d'hématologie sont moins hospitalisés et plus suivis en ambulatoire.
 Augmentation partiellement due au transfert d'activités privées à l'ICHV.
 Immuno-allergologie pédiatrique.

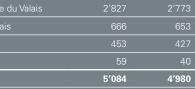


Le nombre d'analyses à l'Institut Central a passé de 2,28 millions en 2011 à près de 2,7 millions en 2012.

Statistiques du personnel

Effectifs en nombre d'employés, en décembre

	2012	2011
Spitalzentrum Oberwallis	1′079	1′087
Centre Hospitalier du Centre du Valais	2′827	2′773
Centre Hospitalier du Chablais	666	653
Institut central	453	427
Direction générale	59	40
Total	5′084	4′980



Remarque:

Effectifs en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2012	2011
Spitalzentrum Oberwallis	745.32	721.95
Centre Hospitalier du Centre du Valais	1'973.77	1'913.16
Centre Hospitalier du Chablais	472.09	458.47
Institut central	332.22	312.25
Direction générale	38.86	23.46
Total	3'562.26	3'429.29

Spitalzentrum Oberwallis Centre Hospitalier du Chablais Centre Hospitalier du Centre du Valais

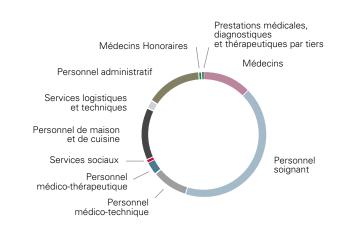
Taux de rotation du personnel

Catégorie professionelle	taux de rotation
Médecins Honoraires	5.71%
Médecins	9.90%
Personnel administratif	6.50%
Personnel de maison et de cuisine	4.89%
Personnel médico-technique	3.49%
Personnel médico-thérapeutique	9.74%
Personnel soignant	7.95%
Services logistiques et techniques	4.60%
Services sociaux	12.20%
Taux moyen	7.07%

sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

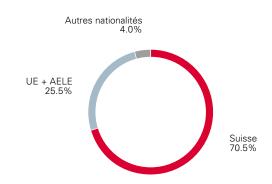
Effectifs en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle, en moyenne annuelle 18

	2012	2011
Médecins	445.01	410.89
Personnel soignant	1'518.57	1'464.96
Personnel médico-technique	340.23	333.71
Personnel médico-thérapeutique	125.47	118.12
Services sociaux	15.27	15.18
Personnel de maison et de cuisine	498.55	493.85
Services logistiques et techniques	74.64	69.70
Personnel administratif ¹⁹	528.19	494.33
Médecins Honoraires	13.02	21.22
Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques par tiers	3.31	7.34
Total	3'562.26	3'429.29



Nombre d'employés par nationalité en décembre 2012

	201	2	201	1
Suisse	3′574	70.3%	3′475	69.8%
UE + AELE	1′304	25.6%	1′297	26.0%
Autres nationalités	206	4.1%	208	4.2%
Total	5′084	100%	4′980	100%



¹⁸ Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'office fédéral de la statistique.

¹⁹ Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital.



STÉPHANIE RUPP

PSYCHOLOGUE

Psychologue à Sierre, au sein du Département de psychiatrie et psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), Stéphanie Rupp a intégré l'Hôpital du Valais en octobre 2011. «Je suis Valaisanne et après mon master à Lausanne, je cherchais un premier stage clinique. En même temps, je voulais revenir en Valais. L'occasion s'est présentée à l'Hôpital du Valais, une grande institution qui offre de nombreuses possibilités dans de nombreux domaines. Je n'étais pas spécifiquement formée en pédopsychiatrie, mais on m'a proposé un stage dans cette spécialité.» Une proposition gagnante, puisqu'une année et demie plus tard, Stéphanie Rupp arbore un large sourire en évoquant son métier. «Ce domaine me convient totalement et je vais poursuivre ma carrière dans cette voie», assure-t-elle.

«Lorsque j'étais à l'université, je n'imaginais pas la richesse de ce domaine. C'est évidemment dû à l'âge des patients, de trois-quatre ans, à dix-huit ans. Outre la diversité des âges, les situations et les raisons pour lesquelles on vient nous voir sont toutes différentes. J'apprécie aussi énormément le travail réalisé avec les familles, en lien avec l'école, les médecins, la protection de l'enfance.»

Enthousiaste au sujet de son activité quotidienne, Stéphanie Rupp l'est encore au sujet de son environnement et d'une «chouette équipe où les derniers arrivés côtoient les anciens dans une bonne ambiance. J'aime bien les échanges entre les gens qui ont de la bouteille et les jeunes avec leurs idées nouvelles.» Une équipe sur laquelle chacun peut compter pour gérer les contrecoups d'une profession parfois exposée. «J'ai eu la chance d'être bien encadrée dès le départ, certaines situations ne sont pas faciles à gérer. Heureusement, nous avons des moments assez formels pour nous apprendre à prendre la distance nécessaire face aux événements. Et d'autres occasions moins formelles, comme des échanges dans les couloirs.»

Engagée à mi-temps au terme de son stage, Stéphanie Rupp apprécie aujourd'hui ces temps de repos supplémentaires. «Cela permet de mieux couper et de se reposer. J'ai aussi besoin de faire du sport et d'échanger avec des amis qui ne sont pas des spécialistes du domaine. C'est important, car parfois c'est dur. On a envie de sauver tout le monde. Et que ça aille vite.»

Loin d'avoir fait le tour de son domaine, Stéphanie Rupp n'interrompra pas sa route de sitôt. Elle se fait même militante: «Il faut permettre à la pédopsychiatrie de grandir et de prendre sa place. Ce qui marche pour les adultes ne fonctionne pas forcément pour les enfants. On peut être tenté d'appliquer des protocoles et des solutions toutes faites. Ça marche parfois. Mais pas toujours. Avec les enfants il faut être imaginatif, sinon on est vite rappelé à la réalité».

Principes comptables

Les principes et traitements comptables ont été appliqués selon des directives de l'Hôpital du Valais (HVS) du 15 février 2005 approuvées par le DSSE en date du 24 février 2005.

Méthode de consolidation

Chaque centre de l'HVS tient une comptabilité propre qui est ensuite consolidée. Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques entre centres sont éliminés.

A partir du 1^{er} janvier 2010, le compte d'exploitation de la Fondation de la Providence à Sierre a été consolidé à l'HVS. Les annuités (amortissements et intérêts) sont intégralement prises en charge par l'Etat du Valais. Dès le 1^{er} janvier 2012 le bâtiment et la dette de la Providence ont été repris par l'Etat du Valais.

Périmètre de consolidation:

Administration et établissements consolidés:

- HVS, Direction générale
- HVS, EMS Gravelone (uniquement bilan)
- HVS, SZO:
 - Hôpital de Brigue (y.c. PZO)
 - Hôpital de Viège
- HVS, CHCVs:
- Hôpital de Sierre
- Clinique Sainte-Claire
- Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)
- Hôpital de Sion
- Hôpital de Martigny
- HVS, CHC:
- Clinique Saint-Amé
- Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)
- ICHV, Institut Central
- Fondation la Providence à Sierre pour 2011

Etablissements non consolidés

- Hôpital du Chablais, association: L'HVS est représenté par 2 membres du Conseil d'administration dans le Conseil de direction avec voix consultatives (cf. Convention entre les Départements de la santé des cantons de Vaud et Valais, l'Hôpital du Chablais et l'HVS du 25.08.04).

Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers

Néant.

Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de l'HVS, ainsi que des actifs sous réserve de propriété

Néant.

Dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan

31.12.2012 31.12.2011 Leasing UBS CHF 109'606.85 CHF 0

Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles

31.12.2012 31.12.2011 Bâtiments CHF 691'625'852 CHF 676'901'126

Marchandises et

installations CHF 196'520'000 CHF 195'720'000

L'HVS est propriétaire des équipements mais pas des bâtiments et des terrains mais assure la totalité. L'Ordonnance sur le transfert des infrastructures hospitalières du 31 janvier 2007 fixe les modalités.

Couverture des cas de responsabilité civile en cours

Il ressort 82 cas de procédure RC en cours, franchise par cas CHF 5'000 et couverture maximum par cas CHF 5 millions et par établissement.

Litiges importants

Néant.

Participation essentielle

Néant.

Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle

Néant.

Indications sur l'objet et le montant des réévaluations

Néant.

Gestion du risque

Début 2013 a vu l'actualisation du rapport de risques pour toute l'institution. L'approche métier a notamment été améliorée par une analyse plus détaillée dans les domaines de la sécurité des patients, de la gestion des ressources humaines et des finances. Parmi les actions réalisées en 2012, on relèvera encore la finalisation d'une proposition de politique générale de sécurité des systèmes d'information. Une étude sur la poursuite des diverses activités de l'hôpital lors de pannes informatiques et la capacité de reprise des applications critiques en cas de sinistre a également été menée. Il a par ailleurs été décidé d'intégrer la gestion des risques d'entreprise à l'audit interne.





RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DU RESEAU SANTE VALAIS (RSV), SION À L'ATTENTION DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS

Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Réseau Santé Valais, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration du RSV. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celuici. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration, n'était pas documenté par écrit pour des processus significatifs pour le RSV.

Selon notre appréciation, un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration, existe à l'exception des faits exposés au paragraphe précédent.

Conformément à l'article 8 al. 4 de l'Ordonnance sur le Réseau Santé Valais du 30 mai 2012, nous avons examiné la gestion du RSV par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que le RSV ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du résultat au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Philippe Pierroz Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Màrc André Ballestraz Expert-réviseur agréé BERATUNG, PLANUNG UND TREUHAND AG

1 1011171

Pascal Indermitte Réviseur agréé Pierre-Alain Kummer Expert-réviseur agréé



Conseil d'administration

- M. Charles Kleiber, président.
- Me Hildebrand de Riedmatten, vice-président.
- M. Alain de Preux.
- M. le Dr Nicolas de Kalbermatten.
- Mme le Dr Monique Lehky Hagen.
- M. Bernard Monnet.
- Mme Verena Sarbach.

Direction générale

- M. le Prof. Eric Bonvin, directeur général.
- M. Vincent Castagna, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR).
- M. Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO).
- Dr Pierre-François Cuénoud, directeur médical du CHVR.
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical du SZO.
- M. Mario Desmedt, directeur des Soins.
- M. le Prof. Nicolas Troillet, médecin-directeur de l'Institut Central.
- M. Thomas Werlen, directeur des Finances.
- Mme Nathalie Schwery, directrice des Ressources humaines.

Etat-major de direction

- Mme Florence Renggli, cheffe de la Communication.
- Dr Damian König, chef des Affaires juridiques et éthiques.
- M. Peter Urben, responsable Gestion de projets et risques et controlling stratégique.
- M. Theo Imhof, architecte et responsable de l'Unité de gestion des infrastructures.

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- M. Vincent Castagna, directeur.
- M. le Dr Pierre-François Cuénoud, directeur médical.
- M. Jean-François Pillet, directeur des Soins.
- M. Samuel Buchard, directeur des Affaires économiques.
- M. Denis Giovanola, directeur des Ressources humaines ad intérim.

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- M. Hugo Burgener, directeur.
- M. le Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical.
- M. Kilian Ambord, directeur des Soins.
- M. Raphael Stucky, chef des Ressources humaines.
- M. Stefan Brunner, chef Logistique et Investissements.
- M. Diego Henzen, chef Finances et Controlling.

Conseil de Fondation de l'Institut Central

- M. Charles Kleiber, président.
- Me Hildebrand de Riedmatten, vice-président.
- M. le Dr Nicolas de Kalbermatten.
- M. Alain de Preux.
- Mme le Dr Monique Lehky Hagen.
- M. Bernard Monnet.
- Mme Verena Sarbach-Bodenmüller.
- M. Victor Fournier.
- M. le Dr Christian Ambord.

Direction de l'Institut Central

- M. le Prof. Nicolas Troillet, directeur.
- M. Christian Willa, directeur administratif.
- M. le Dr Eric Dayer, chef des laboratoires.

Comité de Direction de l'Établissement médico-social Gravelone

- M. Olivier Hugo, président.
- Mme Verena Sachbach, membre du CA de l'Hôpital du Valais
- M. le Dr Nicolas De Kalbermatten, membre du CA de l'Hôpital du Valais.
- Mme Eliane Fleury Troillet, représentante de l'État, département de la Santé publique.
- M. Nicolas Rossier, délégué de la commune site.
- Mme Patricia Clavien, déléguée des propriétaires, association de l'ancien hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey.

Direction de l'Établissement médico-social Gravelone

- M. Alexandre Clot, directeur.
- Mme Anne-Marie Jérôme-Pierre, infirmière-cheffe.

Direction de l'Hôpital du Chablais

- M. Pierre Loison, directeur général.
- M. Michel Samson, directeur adjoint.
- Mme le Dr Helena Slama, directrice médicale.
- M. Philippe Rouge, directeur des soins.



Compte de résultat de l'Hôpital du Chablais

	2012 Comptes	2012 Budget	2011 Comptes
CHARGES	CHF	CHF	CHF
Salaires			
Personnel médical et universitaire	13′567′354.11	13′695′000	12′575′633.70
Personnel soignant	20′188′731.50	19′995′000	19'397'995.45
Personnel autres disciplines médicales	14′876′573.05	14′565′000	14′414′522.75
Personnel administratif	4′664′471.10	4′390′000	4′283′895.95
Personnel économat et service de maison	2′746′175.05	2′500′000	2′475′754.05
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••			
Personnel technique Total salaires	1'040'335.65 57'083'640.46	990′000 56′135′000	902′720.15 54′050′522.0 5
Charges sociales, honoraires et autres charges			
Charges sociales	11′575′552.30	11′625′000	11'407'887.95
Honoraires des médecins	4′749′453.61	5′025′000	4′574′152.82
Autres charges du personnel	344′166.85	750′000	767′104.06
Total salaires, charges sociales, honoraires et autres charges	73′752′813.22	73′535′000	70′799′666.88
Charges d'exploitation	······································	······	
Matériel médical d'exploitation	17'981'483.44	18′750′000	17'826'704.25
Charges de produits alimentaires	1'407'802.50	950′000	893′807.9
Charges de ménage	3'839'559.25	3′450′000	3′433′915.0!
Entretien et réparations	1′815′395.57	2′170′000	2′583′227.84
Charges d'utilisation des immobilisations	357′406.55	635′000	748'437.66
Charges d'énergie et eau	798′808.75	875′000	797′431.74
Charges financières	261'353.86	130′000	163′146.33
Charges d'administration et d'informatique	3′093′206.65	2′730′000	2′989′733.98
Autres charges liées aux patients	826′633.75	885′000	703′535.45
Autres charges non liées aux patients	1′969′474.53	1′640′000	1′661′631.90
Total charges d'exploitation	32′351′124.85	32′215′000	31′801′572.16
Total des charges	106′103′938.07	105′750′000	102′601′239.04
PRODUITS			
Produits d'exploitation			
Recettes VS	41′597′334.74	41′770 000	40'637'332.05
Subventions VS	20′501′865.49	20′420′000	21′029′385.53
Recettes et subventions VD	44′033′991.45	43′940′000	41′560′296.68
Total des produits d'exploitation	106′133′191.68	106′130′000	103′227′014.26
Résultat d'exploitation	29′253.61	380′000	625′775.22
Dán tha an an aire an tarain an tarain an tarain an			
Résultat extraordinaire et hors exploitation Résultat SMUR	- 48′509.25	0	- 16′354.41
Autres résultats hors exploitation	- 727′258.80	0	17′743.80
Charges exercices antérieurs	- 238'458.87	0	- 77′506.00
Produits exercices antérieurs	658′568.45	0	176′884.32
Total résultat extraordinaire et hors exploitation	- 355′658.47	0	100′767.71
Résultat de l'Hôpital du Chablais	- 326′404.86	380′000	726′542.93



Quelque 5000 collaboratrices et collaborateurs, 40'000 patients hospitalisés, plus de 400'000 visites ambulatoires et un chiffre d'affaires de l'ordre du demi-milliard de francs. Des chiffres qui peuvent donner le tournis, mais qui traduisent surtout l'engagement hors du commun des femmes et des hommes qui, tout au long de l'année et de jour comme de nuit, permettent à l'Hôpital du Valais de fournir à la population valaisanne des prestations médicales et soignantes reconnues loin à la ronde.

En 2011, cette qualité des prestations avait été soulignée par l'audit de la Fédération Hospitalière de France (FHF), qui indiquait par la même occasion les pistes d'améliorations encore possibles. Avec un nouveau Conseil d'administration et une nouvelle équipe dirigeante nommée en juin 2012, l'Hôpital du Valais a poursuivi sur la voie tracée par les pionniers du Réseau Santé Valais, tout en procédant aux ajustements nécessaires.

Après en avoir tiré les enseignements nécessaires, la page «FHF» a ainsi pu être tournée avec la préparation des Assises valaisannes de la santé en forme de point final à ce travail commun. Grâce à ses collaboratrices et collaborateurs, l'Hôpital du Valais répond aujourd'hui aux exigences légitimes de l'ensemble des patients valaisans, qui trouvent dans leur canton une offre médicale et soignante complète et de qualité. Au-delà d'un édifice dispensant des soins, cet hôpital se veut un véritable réseau de compétences médicales qui se déploie sur l'ensemble du canton. Ces compétences couvrent autant les domaines ambulatoires qu'hospitaliers de la médecine aiguë, réadaptative, palliative ou psychiatrique.

L'Hôpital du Valais a également la mission de faire de chaque lieu d'activité un point d'accueil d'où le patient peut être orienté et accompagné vers les soins les plus performants pour répondre à son problème médical. Reste que n'importe quelle compétence technique ne vaut rien sans la relation qui l'accompagne. Il n'y a pas de soin possible sans relation humaine. C'est pourquoi nous envisageons l'avenir avec sérénité, avec l'assurance d'une préoccupation constante: l'être humain au centre.

Prof. Eric Bonvin Directeur général

